

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

Sommaire : — Enigme. — FEUILLETON, Les Laudes, (suite et fin). — LITTÉRATURE CANADIENNE, Une esquisse de mœurs. — Article sur l'économie politique, lu à la Société des Amis. — Études historiques : quelques mots sur le septième âge du monde. — Faits divers. — Histoire de la semaine.

POUR LA REVUE CANADIENNE.

S. — Enigme.

Qui me nomme me rompt.

9. — Enigme singulière.

Je suis gros comme un éléphant, petit comme une puce, lourd comme une baleine, léger comme un papillon ; je rampe comme une couleuvre et plane au plus haut des airs comme un aigle ; j'ai quatre pieds à cinq doigts comme un loup et fourchés comme une biche, et n'ai que deux pieds comme un paon, des cornes comme un taureau, et des antennes comme un insecte, des ailes comme une chauve-souris, des plumes comme un perroquet, un bec long comme la cigogne, un groin comme un sanglier, un visage comme une chouette, une physionomie enchanteresse comme une belle femme ; je suis tout noir comme un corbeau, tout blanc comme un cygne, tout tacheté comme une pintade, tout rayé comme un zèbre, couvert de grands poils comme un ours, couvert d'écaillés comme un brochet, fort comme un lion, méchant comme une panthère, doux comme un mouton, fourbe et malin comme un singe, fidèle comme un chien de berger, vorace et féroce comme un requin, friand et caressant comme le petit épagneul d'une odalisque, sot comme une oie, et spirituel comme un grec.

J'ajouterais en vain des milliers de *comme*, si tu ne m'as déjà deviné, tu n'en saurais pas mieux ce que je suis : l'impatience vous l'aura fait nommer plus d'une fois, sans que vous vous en soyez douté, en lisant et en m'apostrophant. Je vous le pardonne, puisque cela était fait exprès. Si vous étiez réduit à me demander le mot, vous mériteriez que je vous l'écrivisse avec un point d'exclamation. Prenez poliment une plaisanterie un peu turque.

Je suis, etc. etc.

[Le mot des énigmes se et de au prochain numéro.]

Le mot de l'énigme 7^{me} insérée dans le dernier numéro est "Lit."

FEUILLETON.

Les laudes.

II.

L'air s'est obscurci ; Michel distingue à peine les objets à dix pas ; mais, par moment, il croit apercevoir un point blanc éloigné, comme on voit sur mer une voile enfoncée dans la brume. Son cœur tressaille d'espoir ; il s'élançait, et bientôt il entend des cris : jamais il n'a entendu cette voix, et sa voix y répond avec transport ; il bondit comme un daim au milieu de la bruyère ; déjà l'eau ruisselait de toutes parts et inondait la dalle ; il voit une jeune fille qui court éperdue ; il l'atteint, c'est elle qu'il aime ; il la prend dans ses bras, l'enlève ; devenu plus léger avec elle, il franchit les mares et les ruisseaux, en quelques sauts il est à son étable, et dépose son précieux fardeau sous son toit. La petite, effrayée, pleurait à chaudes larmes, ignorant où elle était. — Ne

pleure pas, lui disait Michel attendri ; ce n'est rien, je vais te faire du feu. Et sans perdre un instant il porta devant elle, au-dehors de l'étable, quelques bûches de bois, toute la paille de sa couche, et y mit le feu. Une grande flumme s'éleva, et une douce chaleur vint pénétrer et réjouir la pauvre fille toute trempée. Elle essuya ses larmes, et, ayant levé les yeux vers Michel, elle le reconnut.

— On m'avait bien dit que tu étais bon, Michel, lui dit-elle.

— Tu sais mon nom ! lui répondit le pasteur ; je voudrais savoir le tien.

— Je m'appelle Louise, dit l'enfant en rougissant et en baissant les yeux, car déjà la voix et le regard de Michel lui avaient dit qu'il l'aimait.

Elle raconta qu'elle demeurait à Biganos, qu'elle était venue passer quelques jours chez sa tante au quartier de Vert ; partie de Pissos avec ses amies, elle était restée un peu en arrière, et, s'étant égarée dans une pignuda, elle avait été surprise par l'orage.

— Je puis à présent aller avec toi ; un pasteur de mes amis viendra à ma place garder mon troupeau cette nuit.

Comme la lande était couverte d'eau, il choisit pour Louise les échasses les plus légères qu'il eût ; il en prit lui-même, et ils s'en allèrent tous deux par la lande en se tenant par la main et en riant.

Lorsqu'ils arrivèrent à Vert, il était déjà nuit ; Louise trouva sa tante fort en peine de ce qu'elle était devenue. Michel fut comblé de bénédictions par la brave femme, et passa la nuit sous le même toit que Louise.

Plusieurs mois s'étaient écoulés depuis le jour de la fête de Saint Pierre, lorsque vint le tirage au sort pour l'armée. C'était en 1812 ; il y avait peu de jeunes gens alors exempts du service militaire ; Michel fut au nombre des recrues de cette année. Avant de quitter les Landes et de rejoindre son corps, il voulut voir Louise. Il partit pour Biganos, où il n'était jamais allé. Dans sa route il rencontra beaucoup de gens à cheval qui paraissaient invités à quelque noce ; il en vint de tous les points de la lande, et tous se dirigeaient vers Biganos. Il s'arrêta, le soir, près d'une métairie dans laquelle il vit entrer tous les cavaliers qui arrivaient. Ne pouvant se défendre d'un cruel pressentiment, il s'assit sur les bords du chemin, sans oser questionner personne, regardant tristement ceux qui passaient. Quand la nuit fut close, il vit venir, au clair de la lune, deux rangs de jeunes filles vêtues de blanc, ayant chacune à la main un bouquet ; une d'entre elles portait une grande couronne de fleurs blanches en forme de pyramide, toute illuminée de petites bougies. Elles allaient chantant dans le chemin creux bordé de haies, et s'avançaient lentement vers une jolie maison blanche entourée de grands arbres. Michel les suivit. Les jeunes filles frappèrent à la porte sans interrompre leurs chants ; la porte ne s'ouvrit pas tout de suite. Michel attendait avec une anxiété dont il n'était pas maître. Elles frappèrent de nouveau. Ce ne fut qu'à la troisième fois qu'une jeune fille sortit de la maison, prit la couronne des mains de celle qui la portait et rentra aussitôt. Elle ne parut qu'un instant, mais Michel la reconnut : c'était Louise, sa Louise,

dont on célébrait les fiançailles. Les jeunes filles entrèrent dans la maison ; la porte se referma ; Michel entendit, du dehors, leur joie bruyante. Anéanti, il s'appuya contre un arbre, et des ruisseaux de larmes coulèrent de ses yeux. Un chant se fit entendre dans l'éloignement, et peu à peu s'approcha ; une voix seule chantait, et un chœur répondait. Michel entendit ses paroles qui revenaient sans cesse dans le chant : "J'ai perdu ma bonne amie !" Hélas ! dit-il avec douleur, c'est moi qui l'ai perdue... Une troupe de jeunes gens, le prétendu en tête, arrivèrent à leur tour ; et, après avoir frappé aussi à la porte, après avoir demandé trois fois qu'on leur ouvrit, ils furent introduits dans la maison ; Michel entra avec eux. Une réunion nombreuse était rangée autour d'une grande salle. Michel se mêla aux conviés : il n'était connu d'aucun d'eux. Ceux de Biganos croyaient qu'il était venu de Salles avec les amis du prétendu ; ces derniers le croyaient invité par les parents de la jeune fille. Il chercha des yeux Louise ; elle n'était pas dans l'assemblée. Elle entra bientôt conduite par le jeune homme de Salles, son fiancé, et s'avança au milieu du grand cercle. Elle avait le visage pâle et l'air souffrant ; tandis qu'elle souriait, on voyait ses yeux se remplir de larmes. Le jeune homme prit une ceinture des mains d'un de ses amis et entourait la taille flexible de la jeune fille. Louise était soutenue par sa jeune sœur ; on eût dit une malheureuse victime qu'on enchaînait ; son sein se soulevait, violemment agité par le trouble de son cœur ; elle paraissait près de défaillir. Tous les yeux étaient fixés sur elle et exprimaient un étrange intérêt pour la mariée ; elle inspirait un sentiment qui ressemblait à la pitié ; tout le monde, sans savoir pourquoi, se sentait porté à la plaindre. Son père seul, d'un regard sévère, l'observait et commandait à sa volonté. Après que la ceinture eut été attachée, Louise s'avança, chancelante, vers une table couverte d'assiettes pleines de fruit de toute espèce. Alors que dans la naïveté de nos mœurs, les vœux d'une jeune fille étaient comptés pour quelque chose dans le mariage, l'émotion était grande en ce moment où la fiancée allait répondre au don de la ceinture par un autre don, car si elle offrait à son prétendu une assiette de noix, c'était de sa part un signe de refus de sa main. Bien qu'aujourd'hui un père se soit assuré d'avance de l'assentiment ou de l'obéissance de sa fille à ses désirs, la cérémonie des *aveux* émeut toujours profondément l'assemblée. La langueur touchante de Louise, quelques bruits vagues qui avaient couru de son éloignement pour ce mariage, donnaient à ce moment d'attente le plus puissant intérêt. Elle se serait sacrifiée sans doute pour obéir à son père ; mais lorsqu'elle avait tendu le bras pour prendre au hasard le fruit qu'elle devait présenter au fiancé, ayant levé les yeux, elle vit Michel près de la table, elle poussa un cri d'une expression indicible, et, choisissant l'assiette de noix, elle l'offrit au prétendu et tomba évanouie dans les bras de sa sœur. Un grand tumulte s'éleva dans la salle ; la colère du père éclata ; les parents se confondirent en excuses auprès du jeune homme de Salles attenté de ce coup ; les jeunes filles toutes palpitantes d'émotion emportèrent

Louise ; les jeunes gens entraînent leur ami hors de la maison : Michel sortit aussi.

Plus ému qu'eux tous, il chercha l'isolement dont il avait besoin pour se reconnaître après de si vives impressions ; il se glissa entre les arbres et vint s'asseoir dans un jardin, derrière la maison. Il était aimé, il n'en doutait plus ; mais quel pouvait être son espoir ? Il voyait bien que le père de Louise était plus riche qu'il ne l'avait cru ; d'ailleurs, ne devait-il pas partir pour l'armée ? Il resta abîmé dans ces réflexions. Le bruit confus du dehors s'étant apaisé, un profond silence régnait autour de lui. Ayant levé la tête, il vit une croisée de la maison s'éclairer, et des ombres passer sur les vitres ; bientôt il entendit les éclats d'une voix irritée, et des accents plaintifs avec des sanglots. Cette voix plaintive, ces sanglots, étaient ceux de Louise ; c'était pour lui qu'elle s'exposait à la colère de son père. A cette idée, Michel sentit fondre son cœur d'attendrissement et d'amour.

Les plaintes cessèrent, la nuit était calme et sereine, il faisait un beau clair de lune, Michel pouvait être facilement aperçu dans le jardin. Une tête parut à la croisée éclairée y resta, le visage collé contre la vitre. Michel reconnut Louise. Ses regards demeurèrent suspendus à cette image ; pauvre fou ! il lui faisait mille gestes passionnés ; il passa toute la nuit dans une muette contemplation. Louise n'osait ouvrir la croisée, de peur d'éveiller quelqu'un de la maison ; Michel pour la même raison n'osait parler.

Le jour commençait à poindre au fond de la lande, lorsqu'une petite porte donnant sur le jardin s'ouvrit doucement ; une jolie enfant en sortit furtivement, et courant d'un pas léger sur le sable, elle vint trouver Michel.

— Michel, lui dit-elle, ma sœur vous donne son bouquet, gardez-le bien ; partez pour l'armée, car nous avons vu votre malheur ; à votre retour, rapportez-le-lui, et Dieu veuille qu'alors elle ne soit pas morte.

Après ces mots, elle s'enfuit comme un oiseau et rentra dans la maison.

Michel pressa le bouquet contre son cœur et le porta mille fois à sa bouche en disant adieu à Louise. Les deux jeunes filles parurent bientôt à la croisée, et la tête de Louise se pencha sur l'épaule de sa sœur. On entendait déjà du bruit dans les environs, Michel se leva et fit un dernier signe d'adieu ; un rideau tomba derrière la croisée, il s'éloigna.

Michel partit pour rejoindre son régiment. Pendant qu'il était exercé dans une ville du Nord, il apprit à lire et à écrire avec une persévérance dont l'amour seul peut être la source.

Bientôt à l'armée il se fit remarquer par son intelligence, sa bonne conduite et sa bravoure. Un an après son départ des Landes, il était lieutenant et décoré. Dans le cours rapide de cette fortune, il ne donna pas de ses nouvelles, voulant ménager à tout le monde une grande surprise, si bien qu'un jour il apprit par un soldat de Biganos que Louise, ignorant ce qu'il était devenu, et sans cesse en butte depuis un an aux mauvais traitements de son père, se mourait ; que peut-être à cette heure elle était morte. Toutes les distractions d'une vie active, au milieu des combats de chaque jour, n'avaient pu refroidir l'amour de Michel ; son ambition et son courage n'avaient d'autre source, au contraire, que cette naïve passion. Il comptait sur la constance de Louise, mais il avait éloigné la pensée qu'elle pût mourir. De ce moment, il ne vit plus que sa Louise mourante. Il oublia le camp, l'empereur et la gloire. C'était la veille d'une bataille, au milieu de la nuit ; Mi-

chel était de garde en avant du front de batterie ; l'idée de désertir vint s'offrir à son esprit. Il se promenait agité, combattu entre son amour et son honneur. Il voyait devant lui les feux des bivouacs de l'ennemi ; il s'arrêtait devant la tête balafmée de son brave capitaine qui reposait en toute sécurité, couché sur la terre ; le calme imposant de la nuit qui régnait sur les deux armées en présence ; la vue des faisceaux d'armes, des drapeaux, des canons, de tout cet appareil des combats qui dormait pour se réveiller terrible au lever du soleil : tous ces charmes de la guerre l'attachaient à sa vie de soldat. Demain, à la pointe du jour, l'armée se lèvera au bruit des fanfares et des roulemens de la diane, et il n'assistera pas à ce beau réveil du camp ; demain, le canon grondera, son régiment marchera le premier, avec enivrement, dans la fumée et la poussière de la bataille, et il n'y sera pas ; demain, des noms de braves seront proclamés, et le sien sera publié comme celui d'un lâche.

— Oh ! encore un jour, encore demain à l'honneur, s'écriait-il. Mais pour un jour de retard, elle peut mourir ! Non, je n'attendrai pas une heure, pas une minute. Il jeta son épée, se dépouilla de son habit, cacha sur lui sa croix, et s'enfuit comme un lâche, se glissant dans les ténèbres. Combien de fois son pied trébucha ! Il avait peur alors. Une sentinelle n'avait qu'à le voir ; il tremblait d'entendre son terrible *qui vive* ; s'il accepte le déshonneur, au moins qu'il puisse embrasser Louise. Il fut assez heureux pour s'éloigner du camp sans être aperçu. Il s'arrêta sur une colline, voulant jeter un dernier regard sur l'armée ; tout était paisible encore ; les feux des bivouacs s'éteignaient ; une seule tente au milieu du camp était éclairée, celle de l'empereur. Cette lumière exerçait sur Michel une sorte de fascination et l'attirait. Mais l'amour triompha. Il détourna sa vue du camp, s'éloigna rapidement, et descendant en courant la colline, il prit le chemin de la France.

Il arriva dans les Landes, ayant échappé à la surveillance de la gendarmerie. En voyant ses Landes chéries, les remords qui l'avaient poursuivi jusque-là s'évanouirent ; il oublia son déshonneur. Avec quel bonheur il aurait embrassé le premier pin qu'il rencontra sur sa route, avec quel transport il se serait élancé dans la première lande qui s'offrit à ses pas, s'il n'avait pas eu le cœur en proie à de funestes pressentimens ? A mesure qu'il approchait de Biganos, les premières impressions de la terre natale, si douces à tout Landais s'effaçaient ; la lande lui semblait revêtir le deuil de son âme : il n'y avait plus entre elle et lui qu'un échange de tristesse ; sa patrie, si Louise est morte, n'est qu'un tombeau, le monde entier un vaste désert. Absorbé dans ces lugubres pensées, il arriva à un endroit où plusieurs chemins se croisaient au pied d'un monticule de sable ; dans le même instant qu'il s'arrêtait, ne sachant plus quel chemin prendre, un chant des morts vint soudainement frapper son oreille et glaça tout son sang dans ses veines : *requiem eternam dona eis, Domine.*

Un prêtre sortit de derrière le monticule, précédé de deux enfans, dont l'un portait la croix d'argent, et l'autre le bénitier ; il passa près de lui et poursuivit sa route, comme s'il eût été seul, oubliant sans doute son mort.

Michel s'élança sur le monticule, et vit venir au loin une grande charrette attelée de bœufs, sur laquelle étaient debout de jeunes filles vêtues de blanc. Quand la charrette fut plus près, il crut reconnaître celles qui un an auparavant allaient porter à Louise une couronne de fleurs. Hélas ! une couronne aussi était posée sur une bière qu'il aperçut

au milieu des jeunes filles, et qu'elles arrosaient de leurs larmes.

A la vue de cette bière, Michel fut saisi d'un tremblement par tout son corps ; il voulut parler, la voix expira dans sa bouche. Rassemblant cependant toute sa force, au moment où la charrette passa devant lui, il s'écria :

— Qui est mort ?

— Louise Gertaud, de Biganos, répondit une voix.

Michel tomba à la renverse, privé de sentiment.

Lorsqu'il revint à lui, il était comme dans le délire. Il se leva et se mit à chanter, d'un ton de profonde tristesse, la chanson des fiançailles : " J'ai perdu ma bonne amie..." Il alla à Biganos, portant à la main le bouquet de Louise, qu'il avait religieusement conservé. Ceux qui entendirent sa chanson et qui le virent passer, ne purent retenir leurs larmes et le suivirent. C'était un Dimanche après les Vêpres ; il vint au cimetière, l'enterrement était fini, mais la foule ne s'était pas encore écoulée.

Michel se trouva bientôt entouré d'une grande multitude ; il parcourut le cimetière, et voyant l'endroit où était la fosse de Louise, il se précipita sur la terre, en criant :

— Louise, ma Louise, je t'apporte ton bouquet ; ouvre-moi, ouvre-moi.

Il appela mille fois Louise, baisa la terre, et fit éclater la fois amère douleur.

Tout le monde autour de lui fondait en larmes.

Dans le moment d'une si grande affliction, des gendarmes fendirent la foule, et vinrent saisir Michel.

— Au nom de l'Empereur, lui dirent-ils, Michel, de Pissos, vous êtes arrêté comme déserteur.

Michel n'entendit rien de ce qu'on lui disait, il comprit seulement qu'on voulait l'entraîner et il s'attacha de toutes ses forces à la terre.

Ce fut un déchirant spectacle que celui du désespoir de Michel lorsqu'on l'enleva à cette fosse qu'il embrassait en appelant Louise à son secours. Il fut emporté au milieu des cris de compassion de tout un peuple, et jeté dans une prison.

La fin de l'histoire de Michel est triste. Il recouvra sa raison et put sonder toute la profondeur de sa misère. On le condamna au boulet. Lorsqu'il fut dégradé, il subit cette peine infamante avec une touchante résignation. Avant qu'on lui arrachât sa croix ; il la baisa, l'arrosa de ses larmes, et demanda pour toute grâce qu'on l'envoyât à son père ; puis il baissa la tête, et essuya sans se plaindre les humiliations qu'on voulut. Il fut enchaîné à des malfaiteurs et conduit à Toulon. Son caractère doux et résigné lui firent bientôt des protecteurs au bagne ; la nuit, un garde touché de ses malheurs le détachait et le laissait aller sur le bord de la mer. La vue de la mer lui rappelait les Landes ; il s'asseyait devant elle et pensait à son pays ; il s'endormait, il croyait dans ses rêves errer encore au milieu des bruyères. Une nuit, il se leva et s'avança sur un môle contre lequel venaient battre des flots ; il crut sans doute marcher sur la lande ; il tomba dans la mer et disparut." J.-L. LUGAN.

LITTÉRATURE CANADIENNE.

Esquisse de mœurs.

I.

A une lieue de Québec, sur les bords de la Petite Rivière St. Charles, il y avait une jolie

petite maison de campagne, isolée sur un coteau, assise au milieu de quelques groupes d'arbrisseaux presque dépouillés de leurs feuilles.

C'était une soirée poétique ! La lune brillait au ciel comme un beau disque d'argent, sur une nappe d'azur parsemée d'or, et venait éclipser la pâle lumière d'une bougie qui vacillait sur un antique clavecin, placé dans la pièce principale de cette modeste habitation. Une jeune fille mariait habilement sa voix douce aux accords harmonieux de l'instrument, sans s'occuper d'une vieille femme qui se balançait nonchalamment dans une large bergère au fond de l'appartement.

— N'entends-tu rien, Julia, demanda tout à coup Mlle. Ledru, en interrompant la jeune fille au plus passionné de son chant ?

— Non, rien du tout.

Et la jeune fille continua.

Mlle. Ledru, prêta l'oreille du côté de la fenêtre.

— Ecoute, Julia, écoute donc, dit-elle en l'interrompant une seconde fois.

La jeune fille cessa ; Mlle. Ledru se leva et de sa fenêtre, elle aperçut une grande ombre qui s'agitait dans les branches. Mlle. Ledru était superstitieuse : elle frissonna.

— Julia, dit-elle, as-tu rêvé aux morts cette nuit ?

— Non ; mais comme vous êtes pâle !...

— C'est que... Mlle. Ledru eut honte de sa faiblesse, oh ! ce n'est rien ajouta-t-elle en maîtrisant son imagination ; c'est un souvenir qui a passé dans mon esprit.

Cette réponse eut son effet ; Julia y crut ; mais Mlle. Ledru n'oublia pas son ombre.

Vous n'avez pas connu Mlle. Ledru ? c'était une femme comme je n'en vois pas aujourd'hui. Vrai masque de théâtre ! En la voyant vous pouviez rire à perdre haleine ; elle valait pour le moins un de ces personnages ridicules qui jouent le premier rôle dans les caricatures. Imaginez-vous une tête longue et pointue, couverte de cheveux rougeâtres, dont les ondes épaisses après avoir passé sur un front plat et luisant venaient flotter sur des joues creuses et ridées ; deux yeux gris et perçants dont l'un allait à droite et l'autre à gauche, une bouche mal fendue et toujours entr'ouverte de manière à laisser voir une mâchoire privée de ses dents ; un nez pointu et fait en larcarne, une moustache assez fournie pour faire honte à celle de plusieurs de nos petits maîtres, une taille comme celle d'un grand pin sec et sans branches qui ne plie jamais sans casser..... n'est-ce pas qu'avec tous ces avantages, Mlle. Ledru pouvait se vanter d'être d'une nature rare !.....

Mlle. Ledru joignait à tout cela une langue de harpie et la malice d'une furie. Elle vivait avec un certain Mr. Michelon, à qui elle pouvait servir de servante, de ménagère et de gouvernante.

Je vais vous introduire Mr. Michelon.

C'était un homme de quarante ans pour le moins : célibataire entêté, aussi gros que long, bouffi de brandy, d'un appétit égal à sa gour-

mandise désordonnée, d'une avarice sordide toutes les fois qu'il ne s'agissait pas de sa passion favorite. Ses habits, son mobilier étaient les mêmes depuis vingt ans. Après tout que lui importait de songer à cela ?...

Mr. Michelon vivait loin de toute société ; il n'avait d'autre occupation, d'autre plaisir que celui de feuilletter de vieux volumes poudreux qu'il avait déjà lus vingt fois.

On a eu occasion de rencontrer de ces hommes toujours sombres, d'une humeur rebutante, qui ne rient jamais, repoussent la société d'un ami, ne s'occupent de personne, vivent comme s'ils étaient seuls dans le monde ; tel était Mr. Michelon, un vrai modèle en fait d'égoïsme.

Parmi le petit nombre de ceux qui se vouent au célibat, les uns sont forcés de céder à un caprice de la fortune ; c'est une triste nécessité ! les autres, qui n'ont pas à se plaindre du même inconvénient le font volontairement par préjugés, souvent même par haine pour tout ce qui tient du sexe : c'est une triste folie !

Vous n'avez jamais rien vu de plus insupportable qu'un célibataire de cette dernière espèce ! Je n'ai pas connu Mr. Michelon ; mais le portrait qu'on m'en a fait ressemble bien à l'original que j'ai rencontré une fois. C'était un célibataire de première force, un homme de trente ans tout au plus. Il vivait dans une misérable cellule, éloigné de toute communication. Jamais le sourire n'avait effleuré ses lèvres de glace ; toujours morne et pensif, toujours indifférent. Dans les rues vous le voyiez marcher la tête basse, ne prenant garde à rien, ne regardant, ne saluant personne ; et lorsqu'une inévitable nécessité le poussait dans une compagnie, il s'y comportait comme n'y étant pas. Si vous vouliez rire, vous n'aviez qu'à le placer auprès des dames ; autant eut valu présenter de l'eau à un hydrophobe. Il n'avait pas de posture fixe, toujours en mouvement ; on eût dit un homme assis sur des épines. Il ne disait jamais rien, ou tout au plus un *oui* ou un *non* bien court.

Mr. Michelon n'était pourtant pas encore rendu à ces excès ; il s'accordait encore passablement avec Mlle. Ledru, sauf les querelles ordinaires du ménage.

On conçoit qu'avec un couple de cette espèce une jeune fille comme Julia ne devait pas être trop à l'aise. C'était une belle enfant que Julia. Ce n'était pas une de ces beautés rares que l'on ne rencontre presque jamais dans le monde, ni une de ces beautés fictives que le romancier se plaît à embellir. Elle était belle, mais belle sans art ; belle, comme peut être une jeune fille élevée à la campagne, loin du monde, et sans prétention. Elle devait tout à nature ; ses beaux yeux bleus, ses joues d'un rose tendre, ses longs cheveux blonds et bouclés, sa taille élégante. L'ensemble de sa figure décelait le type véritable d'une douce mélancolie, conséquence nécessaire de l'éloignement du monde dans lequel on l'obligeait de vivre.

Julia était comme toute autre jeune fille de

son âge ; elle eut voulu profiter de la vigueur et des charmes de ses quinze ans, et s'en prévaloir dans le monde. Elle commençait à sentir l'aiguillon de ces douces passions de la jeunesse, elle eut aimé à en savourer les pures délices. Un cœur tendre et sensible n'aime-t-il pas toujours à partager ses inclinations, ses soupirs avec un autre ?..... Éloignée du monde, elle se le figurait comme un mélange de bonheur et de jouissances, sans penser du tout à ses peines, à ses inquiétudes ; elle eut désiré y briller comme le grand nombre de jeunes filles qu'elle voyait toujours heureuses, toujours gaies du fond de sa solitude.

Mais Mr. Michelon, bien secondé par Mlle. Ledru, ne raisonnait pas sur le même ton. Ennemi du monde lui-même, il voulait inspirer le même dégoût à la jeune fille. Il avait encore une meilleure raison. En éloignant la jeune fille de la société, il était bien possible qu'elle en perdît tôt ou tard le souvenir et qu'elle y renonçât pour le cloître. Alors son but était rempli : comme tuteur et seul parent de la jeune fille, il était presque certain d'hériter de ses biens. Pour parvenir plus facilement à son but, il l'entretenait dans la ferme persuasion qu'elle n'avait rien et qu'il l'élevait par charité.

Cependant, malgré la vigilance et la minutieuse attention qui la surveillaient, Julia n'avait pas été sans remarquer par sa fenêtre un beau jeune homme qui, depuis quelques jours, repassait toujours à la même heure et lui lançait des regards beaucoup moins qu'indifférents. Une fois ce jeune homme s'était approché tout près de sa fenêtre à travers les branches et lui avait accordé un sourire passionné. Julia avait rougi. Plus tard le jeune homme avait osé encore plus ; et Julia lui avait souri à son tour. Enfin il avait déclaré qu'il aimait et Julia n'avait pas paru indifférente, tellement que cet amour avait poussé des racines profondes dans le cœur de la jeune fille et n'avait fait que s'accroître dans ses chaînes.

Appelons le jeune homme Villebon et disons qu'il était l'ombre que Mlle. Ledru avait aperçue ; nos lecteurs l'eussent deviné d'eux-mêmes.

Julia, comme on peut le supposer, s'ennuyait plus que jamais dans son isolement, et déjà ce chagrin concentré qui la minait intérieurement, s'était répandu au dehors et avait laissé des traces profondes sur ses traits. Mr. Michelon s'en était bien aperçu ; il en avait fait part plusieurs fois à Mlle. Ledru qui l'avait toujours tranquilisé sur ses soupçons.

Toutefois Mr. Michelon n'était pas encore persuadé ; il revenait souvent sur le même sujet, ce qui impatientait Mlle. Ledru et occasionnait des querelles interminables.

— Je vous l'ai déjà dit, Mlle. Ledru, répétait toujours Mr. Michelon, Julia a quelque chose sur le cœur ; elle paraît être influencée par une terrible passion. Qui sait après tout si ce n'est pas l'amour qui la travaille ? Hein, Mlle. Ledru ?

— Mais vous badinez, Mr. Michelon ; l'a-

mour !... et où voulez-vous qu'elle ait pris ça ?

— Tut... tut... dit Mr. Michelin en faisant tonner l'appartement de sa grosse toux, où toutes les autres le prennent sans doute.

— Mais elle ne voit, ni n'a jamais vu personne.

— Qui vous l'a dit encore ?

— J'en suis persuadé ; hormis qu'elle voit des Esprits, à la bonne heure.

— Mais enfin elle a quelque chose, tuidieu ! Vous ne me ferez pas croire qu'une poussière est une paillle, qu'une vessie est une lanterne.

— Eh bon Dieu ! croyez ce que vous voudrez ; que m'importe à moi ?

— Ah ! que vous importe ? dit Mr. Michelin en se levant avec impatience, que vous importe ? dites-vous ; ma foi, vous êtes drôle, Mlle. Ledru ; ne s'agit-il pas de votre intérêt comme du mien ?

Que voulez-vous que je fasse après tout ? Suis-je maîtresse de son caractère ? C'est sa façon à elle ; vous ne la rebâtierez pas, je suppose ?

— Quel raisonnement stupide !

— Oh tenez, Mr. Michelin, dit Mlle. Ledru, je fais mon devoir et je n'aime pas à être *chacotté* comme cela ; ça, c'est dit.

— Et moi je veux être libre de dire ce que je pense, ou bien il y aura du diable dans la besogne, dit Mr. Michelin d'un air menaçant. Croyez-vous, Mlle. Ledru, que je vais vous faire la courbette par hasard ?

— Et vous, Mr. Michelin, dit Mlle. Ledru sur le même ton, croyez-vous que je vais obéir à tous vos caprices ?

— Si vous n'êtes pas contente, dit Mr. Michelin, en lui montrant la porte, faites votre paquet et que le diable vous emporte !..... Appelez Julia.

La jeune fille parut devant Mr. Michelin, pâle comme la mort. Une larme roulait encore dans ses yeux abattus.

— Eh bien, mon enfant, dit Mr. Michelin en lui passant la main sur le front, qu'as-tu donc, hein ! depuis quelque temps ?

— Rien, mon oncle, rien du tout.

— Tu mens, ma petite.

Ju'ia baissa la vue.

— Et puis la vocation, ajouta Mr. Michelin avec affabilité, y pense-t-on quelque fois ?

La jeune fille ne répondait rien.

— Eh bien parle donc.

Même silence.

Tut... tut... dit Mr. Michelin en grossissant sa voix, gâgrons que tu n'as pas encore oublié le monde. C'est pourtant quelque chose de beau que ce monde ! quelque chose d'attrayant vraiment, ajouta-t-il d'un air dédaigneux. Tu voudrais probablement courir les compagnies, les rues, les bals, avoir de belles toilettes comme ces charmantes petites demoiselles qui s'habillent et se charment admirablement en épuisant, sans paraître y songer le moins du monde, la bourse la mieux fournie. Tu voudrais aussi avoir des *cavaliers*, qui te négligeront au premier jour, ou te marieront pour te laisser en échange la misère....

Allons donc, continuait-il toujours sur le même ton railleur, tu aimerais aussi à te faire valoir ; tu ferais comme ces petites sottises qui, pour paraître difficiles dans leur choix, finissent par vivre ennuyéement dans la solitude, ou bien par aller mourir de dépit dans un cloître ; oh oui, c'est une folie qui s'*attrappe*, ma fille, je connais ça, et si tu voulais t'en rapporter à un homme qui, sous ce rapport, peut se vanter d'une certaine expérience, tu fuirais le monde, tu y renoncerais pour toujours.

Au reste, ma fille, je n'insiste plus ; vas dans le monde puisque c'est ton goût ; mais je t'avertis que tu t'arrangeras comme tu pourras ; je n'ai pas le moyen de te faire figurer comme les autres.

Julia montait dans sa chambre et pleurait. Une fois entre autres, je la vis penchée sur le bord de sa fenêtre ; je l'entendais soupirer tendrement. Je pleurais moi-même ; car je vous avouerai qu'il n'est rien de plus expressif, de plus touchant pour moi, que la jeune fille qui pleure. C'est l'image réelle de la mélancolie, cette douce mélancolie qu'un cœur sensible aime ta !...

Qu'on me permette quelques réflexions.

Il est des parents qui croiront devoir choisir pour leurs enfans un état de vie pour lequel ils ne sont jamais nés, qui insisteront même jusqu'à menacer et ne négligeront rien pour parvenir à leur but. Il en est d'autres qui, sans aller aussi loin, se permettront de petits conseils, supplieront, feront mille promesses. On croit que de telles gens n'existent que dans les romans. Qu'on se détrompe ; la société peut en fournir un certain nombre. Il serait superflu de démontrer la culpabilité, le tort de pareilles prétentions. Il me semble qu'une jeune fille, un jeune homme devrait être laissé libre dans le choix de son état. Quoi ! parce qu'une jeune fille de quinze à seize ans, par exemple, aura le plus souvent par une fantaisie d'enfant, ou par une complaisance irréfléchie, conçu le désir, formé le projet d'entrer dans le cloître, sans savoir ce qu'elle va faire, il faudra qu'on s'empresse de l'écouter ? Et on blâmera le père qui voudra retenir son enfant jusqu'à l'âge de vingt-et-un ans, afin de lui faire bien mûrir son projet avant de l'exécuter ? Qui le blâmera ? personne autre que ceux qu'inspirera le plus vil intérêt, ou l'exagération d'un motif louable en lui-même, comme ces gens par exemple, toujours trop prompts, trop inconsidérés dans leur jugement qui prétendent que ceux qui vont dans le monde se perdent inévitablement. Et que pensent-ils donc de ceux qui, après l'avoir connu, l'abandonnent pour le cloître ? ceux là seuls ne seront-ils pas à portée de juger du sacrifice qu'ils font.

Je souhaiterais bien le contraire ; mais probablement qu'aujourd'hui, il en est beaucoup qui, pour avoir écouté de ces gens toujours empressés à rendre consciencieusement de mauvais services, vivent malheureux et mourront de même dans un état auquel ils ne furent jamais destinés.

PIÉTRO.

(.A continuer.)

Economie politique.

ANALYSE OU ABRÉGÉ
DU
TRAITÉ D'ÉCONOMIE POLITIQUE DE J.-B. SAY.*
—
LIVRE PREMIER.
—
DE LA PRODUCTION DES RICHESSES.

CHAPITRE TREIZE. — *Des produits immatériels, ou des valeurs qui sont consommées au moment de leur production.*

Un médecin vient visiter un malade, observe les symptômes de son mal, lui prescrit un remède, et sort sans laisser aucun produit que le malade ou sa famille puissent transmettre à d'autres personnes, ni même conserver pour la consommation d'un autre tems.

L'industrie du médecin a-t-elle été improductive ? Qui pourrait le penser ? Le malade a été sauvé. Cette production était-elle incapable de devenir la matière d'un échange ? Nullement, puisque le conseil du médecin a été échangé contre ses honoraires ; mais le besoin de cet avis a cessé dès le moment qu'il a été donné. Sa production était de le dire ; sa consommation, de l'entendre ; il a été consommé en même tems que produit.

C'est ce que je nomme un *produit immatériel*.

L'industrie d'un musicien, d'un acteur, donne un produit du même genre ; elle vous procure un divertissement, un plaisir, qu'il vous est impossible de conserver, de retenir, pour le consommer plus tard, ou pour l'échanger de nouveau contre d'autres jouissances. Celle-ci a bien son prix ; mais elle ne subsiste plus, si ce n'est dans le souvenir, et n'a plus aucune valeur échangeable, passé le moment de sa production.

De la nature des produits immatériels, il résulte qu'on ne saurait les accumuler, et qu'ils ne servent point à augmenter le capital national. Une nation où il se trouverait une foule de musiciens, de prêtres, d'employés, pourrait être une nation fort divertie, bien endoctrinée, et admirablement bien administrée ; mais voilà tout. Son capital ne recevrait de tout le travail de ces hommes industriels aucun accroissement direct, parce que leurs produits seraient consommés à mesure qu'ils seraient créés.

En conséquence, lorsqu'on trouve le moyen de rendre plus nécessaire le travail d'une de ces professions, on ne fait rien pour la prospérité publique ; en augmentant ce genre de travail productif, on en augmente en même tems la consommation. Quand cette consommation est une jouissance, on peut s'en consoler ; mais quand elle-même est un mal, il faut convenir qu'un semblable système est déplorable.

C'est ce qui arrive partout où l'on complique la législation. Le travail des gens de loi, devenant plus considérable et plus difficile, occupe plus de monde et se paie plus cher. Qu'y gagne-t-on ? d'avoir ses droits

(1) Voyez la *Revue*, vol. 1er, numéros 9, 13, 16, 22, 23, 28 et 32, et vol. 2d. No. 2.

mieux défendus ? Non, certes : la complication des lois est bien plutôt favorable à la mauvaise foi, en lui offrant de nouveaux subterfuges, tandis qu'elle n'ajoute presque jamais rien à la solidité du bon droit. On y gagne de plaider plus souvent et plus longtemps.

On peut appliquer le même raisonnement aux places superflues instituées dans l'administration publique. Administrer ce qui devrait être abandonné à soi-même, c'est faire du mal aux administrés, et leur faire payer le mal qu'on leur fait comme si c'était un bien (1).

Il est donc impossible d'admettre l'opinion de Garnier, qui conclut de ce que le travail des médecins, des gens de loi et autres personnes semblables, est productif, qu'il est aussi avantageux à une nation de le multiplier que tout autre (2). On est heureux sans doute de pouvoir se procurer un bon médecin lorsqu'on n'a pu éviter une maladie; mais il vaut mieux encore n'être pas malade. Compliciter les lois pour les faire débrouiller par les légistes, c'est se donner un mal pour prendre la peine de le guérir. Les produits immatériels, comme les autres, ne sont des produits qu'autant que l'avantage qui en résulte ne peut être acquis à moins de frais; or, la voie la plus simple d'être affranchi d'un inconvénient, c'est de ne pas s'y soumettre de propos délibéré.

Les produits immatériels sont le fruit de l'industrie humaine, puisque nous avons appelé industrie toute espèce de travail productif. On voit moins clairement comment ils sont en même temps le fruit d'un capital. Cependant la plupart de ces produits sont le résultat d'un talent; tout talent suppose une étude préalable, et aucune étude n'a pu avoir lieu sans des avances.

Pour que le conseil du médecin ait été donné et reçu, il a fallu que le médecin ou ses parens aient fait, pendant plusieurs années, les frais de son instruction; il a fallu que l'étudiant ait été entretenu tout le temps qu'ont duré ses études; il a fallu acheter des livres, des instrumens; faire des voyages peut-être: ce qui suppose l'emploi d'un capital précédemment accumulé.

Il en est de même de la consultation de l'avocat, de la chanson du musicien, etc.: ces produits ne peuvent avoir lieu sans le concours d'une industrie et d'un capital.

On retrouve dans l'industrie qui donne des produits immatériels les mêmes opérations que nous avons remarquées, dans l'analyse qui a été faite au commencement de cet ouvrage, des opérations de toute espèce d'industrie (3). Prouvons cela par un exemple:

(1) Il n'est peut être pas hors de place de mentionner ici, que le nouvel Etat de la Floride, en se constituant, vient d'adopter, pour sa devise, la fameuse maxime économique: "Laissez-nous faire." Au reste, nous pouvons dire que cette maxime (on fait de simple administration), est mieux comprise et pratiquée sous la domination anglaise qu'en France.

(2) Vrai qu'il en faut; mais le moins, le mieux. Il en est de certaines professions comme des gouvernemens: ce sont tous des maux nécessaires, dans l'organisation sociale.

(3) Voyez plus haut, livre 1er, chap. 6.

pour qu'une simple chanson fût exécutée, il a fallu que l'art du compositeur et celui du musicien-exécutant fussent des arts professés et connus, de même que les méthodes convenables pour les acquérir: voilà le résultat des travaux scientifiques. L'application de cet art, de ces méthodes, a été faite par le compositeur et le musicien, qui ont jugé, l'un en composant son air, l'autre en le pratiquant, qu'il en pouvait résulter un plaisir auquel les hommes attacheraient un prix quelconque. Enfin l'exécution offre la dernière des opérations de l'industrie.

Il est cependant des productions immatérielles où les deux premières opérations jouent un si petit rôle, qu'on peut n'en tenir aucun compte. Tel est le service d'un domestique. La science du service est rien ou peu de chose; et l'explication des talens du serviteur étant faite par celui qui l'emploie, il ne reste guère au serviteur que l'exécution servile, qui est la moins relevée des opérations de l'industrie.

Les plaisirs dont on jouit au prix d'un travail quelconque sont des produits immatériels consommés, au moment de leur production, par la personne même qui les a créés. Tels sont les plaisirs que procurent les arts qu'on ne cultive que pour son agrément. Si j'apprends la musique, je consacre à cette étude un petit capital, une portion de mon temps et quelque travail; c'est au prix de toutes ces choses que je goûte le plaisir de chanter un air nouveau ou de faire ma partie dans un concert.

Le jeu, la danse, la chasse, sont des travaux du même genre. L'amusement qui en résulte est consommé à l'instant même par ceux mêmes qui les ont exécutés. Quand un amateur fait pour son amusement un tableau, qu'il exécute un ouvrage de menuiserie ou de serrurerie, ou qu'il fait du jardinage, il crée à la fois un produit de valeur durable, et un produit immatériel qui est son amusement (1).

Nous avons vu, en traitant des capitaux, que les uns contribuent à la création de produits matériels, et que d'autres sont absolument improductifs. Il en est d'autres encore qui sont productifs d'utilité ou d'agrément, et qu'on ne peut par conséquent mettre ni dans la classe des capitaux servant à la production d'objets matériels, ni dans celle des capitaux absolument inutiles. De ce nombre sont les maisons d'habitation, les meubles, les ornemens, qui ne servent qu'à augmenter les agrémens de la vie. L'utilité qu'on en tire est un produit immatériel.

Quand un jeune ménage s'établit, l'argenterie dont il se pourvoit ne peut pas être considérée comme un capital absolument inutile, puisque la famille s'en sert habituellement; elle ne peut pas être considérée non plus comme un capital productif de produits matériels, puisqu'il n'en sort aucun objet qu'il soit possible de réserver pour la consommation d'un autre temps; ce n'est pas non plus un ob-

(1) Joindre toujours l'utile à l'agréable.

jet de consommation annuelle, car cette valeur peut durer pendant la vie des époux et passer à leurs enfans; c'est un capital productif d'utilité et d'agrément. Ce sont des valeurs accumulées, c'est à dire, soustraites à la consommation improductive, soustraites à la consommation reproductive, et à ce titre ne donnant point de profit, d'intérêt, mais productives d'un service, d'une utilité que l'on consomme à mesure; utilité qui n'en a pas moins une valeur positive, puisqu'on la paie dans l'occasion; témoin ce que coûte le loyer d'une maison, d'un meuble.

Si c'est mal entendre ses intérêts que de laisser la plus petite partie de son capital sous une forme absolument improductive, ce n'est pas les méconnaître que de placer une partie de son capital, proportionnée à sa fortune, sous une forme productive d'utilité ou d'agrément. Depuis les meubles grossiers d'un ménage indigent, jusqu'aux ornemens recherchés, aux bijoux éblouissans du riche, il y a une foule de degrés dans la quantité de capitaux que chacun consacre à cet usage. Quand un pays est riche, la famille la plus pauvre y possède un capital de cette espèce, non pas considérable, mais suffisant pour satisfaire des desirs modestes et des besoins peu recherchés. Quelques meubles utiles et agréables qu'on rencontre dans toutes les habitations ordinaires, annoncent par tout pays une bien plus grande masse de richesses, que cet amas d'ameublemens magnifiques et d'ornemens fastueux qui remplissent seulement les palais de quelques hommes à grande fortune, ou que ces diamans et ces parures qui peuvent éblouir lorsqu'on les voit accumulés dans une grande ville, et quelquefois rassemblés presque tous à la fois dans l'enceinte d'un spectacle ou d'une fête; mais dont la valeur est peu de chose, comparée au mobilier de toute une grande nation.

Les choses qui composent le capital productif d'utilité ou d'agrément, quoiqu'elles usent lentement, s'usent néanmoins. Lorsqu'on ne prend pas sur ses revenus annuels de quoi entretenir ce capital, il se dissipe, et la fortune s'altère.

Cette observation paraît triviale, et cependant combien de gens croient ne manger que leurs revenus, lorsqu'ils consomment en même temps une partie de leurs fonds! Qu'une famille, par exemple, habite une maison qu'elle aura fait bâtir; si la maison a coûté \$20,000 à établir, et si elle doit durer cent ans, elle coûte à cette famille, outre les intérêts de \$20,000, une somme de \$200 (d'entretien) par année, puisqu'au bout de cent ans il ne restera rien, ou il ne restera du moins que peu de chose de ce capital de \$20,000.

Ce même raisonnement peut être appliqué à toute autre partie d'un capital productif d'utilité et d'agrément, à un meuble, à un bijou, à tout ce que la pensée peut ranger sous cette dénomination.

Par la raison contraire, quand on prend sur ses revenus annuels, quelle qu'en soit la

source, pour augmenter son capital utile ou agréable, on augmente ses capitaux, sa fortune, quoiqu'on n'augmente pas ses revenus.

Les capitaux de cette sorte se forment, comme tous les autres sans exception, par l'accumulation d'une partie des produits annuels. Il n'y a pas d'autre manière d'avoir des capitaux, que de les accumuler soi-même, ou de les tenir de quelqu'un qui les a accumulés. Ainsi nous renvoyons, à ce sujet, au chapitre onze, où l'on a traité de l'accumulation des capitaux.

Un édifice public, un pont, une grande route, sont des revenus épargnés, accumulés, formant un capital dont la rente est un produit immatériel consommé par le public. Si la construction d'un pont ou d'une route, jointe à l'acquisition du fonds de terre sur lequel s'est faite cette construction, a coûté \$200,000, le paiement de l'usage que le public en fait chaque année peut être évalué à \$10,000. S'il y a, en outre, pour \$300 d'entretien annuel, la consommation que le public fait de cette construction peut alors être évaluée \$10,300 par an. Il faut nécessairement calculer ainsi, lorsqu'on veut comparer le profit que retirent les contribuables par l'usage, avec les sacrifices qu'on a exigés d'eux. Cet usage, qui coûte ici, par supposition, \$10,300, est un bon marché pour le public, s'il lui procure annuellement, sur ses frais de production, une épargne qui excède cette somme, ou, ce qui revient au même, une augmentation de produits. Dans le cas contraire, c'est un mauvais marché que l'administration a fait faire au public.

Il y a des produits immatériels auxquels un fonds de terre a la principale part. Telle est la jouissance qu'on retire d'un parc, d'un jardin d'agrément. Cette jouissance est le fruit d'un service journalier rendu par le jardin d'agrément, et qui se consomme à mesure qu'il est produit.

On voit qu'il ne faut pas confondre un terrain productif d'agrément avec des terres absolument improductives, des terres en friche. Nouvelle analogie qui se trouve entre les fonds de terre et les capitaux, puisqu'en vient de voir que, parmi ceux-ci, il s'en trouve qui sont de même productifs de produits immatériels, et d'autres qui sont absolument inactifs.

Dans les jardins et les parcs d'agrément, il y a toujours quelque dépense faite en embellissement. Dans ce cas, il y a un capital réuni au fonds de terre pour donner un produit immatériel.

Il y a des parcs d'agrément qui produisent en même temps des bois et des pâturages. Ceux-là donnent des produits de l'un et de l'autre genre. Les anciens jardins français ne donnaient aucun produit matériel. Les jardins modernes sont un peu plus profitables ; ils le seraient davantage, si les produits du potager et ceux du verger s'y montraient un peu plus souvent. Sans doute ce

serait être trop sévère que de reprocher à un propriétaire aisé les portions de son héritage qu'il consacre au pur agrément. Les doux momens qu'il y passe entouré de sa famille, le salutaire exercice qu'il y prend, la gaieté qu'il y respire, sont des biens aussi, et ce ne sont pas les moins précieux. Qu'il dispose donc son terrain selon sa fantaisie ; qu'on y voie l'empreinte de son goût, et même de son caprice : mais si, jusque dans ses caprices, il y a un but d'utilité ; si, sans recueillir moins de jouissances, il recueille aussi quelques fruits, alors son jardin a bien un autre mérite ; le philosophe et l'homme d'état s'y promèneront avec plus de plaisir.

Un pays tout entier peut de même s'enrichir de ce qui fait son ornement. Si l'on plantait des arbres partout où ils peuvent venir sans nuire à d'autres produits, non seulement le pays en serait fort embelli, non seulement il serait rendu plus salubre, non seulement ces arbres multipliés provoqueraient des pluies fécondantes ; mais le seul produit de leur bois, dans une contrée un peu étendue, s'élèverait à des valeurs considérables.

Les arbres ont cet avantage que leur production est due presque entièrement au travail de la nature, celui de l'homme se bornant à l'acte de la plantation. Mais planter ne suffit pas : il faut n'être pas tourmenté du désir d'abattre. Alors cette tige, maigre et frêle dans l'origine, se nourrit peu à peu des sucs précieux de la terre et de l'atmosphère ; sans que l'agriculture s'en mêle, son tronc s'enfle et se durcit, sa taille s'élève, ses vastes rameaux se balancent dans l'air. L'arbre ne demande à l'homme que d'en être oublié pendant quelques années : et pour récompense (lors même qu'il ne donne pas de récoltes annuelles), parvenu à l'âge de la force, il livre à la charpente, à la menuiserie, au charronage, à nos foyers, le trésor de son bois.

De tout temps, la plantation et le respect des arbres ont été fortement recommandés par les meilleurs esprits. L'historien de Cyrus met au nombre des titres de gloire de ce prince, d'avoir planté toute l'Asie-Mineure. En certains pays, quand un cultivateur se voit père d'une fille, il plante un petit bois qui grandit avec l'enfant, et fournit sa dot au moment où elle se marie. Sully, qui avait tant de vues économiques, a planté, dans presque toutes les provinces de France, un très grand nombre d'arbres : j'en ai vu plusieurs auxquels la vénération publique attachait encore son nom, et ils me rappelaient ce mot d'Addison, qui, chaque fois qu'il voyait une plantation, s'écriait : *Un homme utile a passé par là* (1).

Jusqu'ici, nous nous sommes occupés des (1) Que ne plantons-nous, à Montréal, des ormes, des érables, marronniers, cèdres et sapins, tout le long de nos quais magnifiques, de nos larges rues McGill, Craig, Sherbrooke, et autres, et sur toutes nos places publiques ? Dans nos campagnes nues et dépourvues, que chaque maisonnette blanche ne se fait-elle un nid d'ombre et de verdure ? — Quels embellissemens pour la ville et la campagne ! et si peu coûteux en comparaison de leurs avantages !

agens essentiels de la production, des agens sans lesquels l'homme n'aurait d'autres moyens d'exister et de jouir que ceux que lui offre spontanément la nature, et qui sont bien rares et bien peu variés. Après avoir exposé la manière dont ces agens, chacun en ce qui les concerne, et tous réunis, concourent à la production, nous avons repris l'examen de l'action de chacun d'eux en particulier, pour en acquérir une connaissance plus complète. Nous allons examiner maintenant les causes accidentelles et étrangères à la production, qui favorisent ou contrarient l'action des agens productifs.

Montréal, 9 septembre 1845.

POUR LA REVUE CANADIENNE.

Études historiques.

QUELQUES MOTS SUR LE SEPTIÈME ÂGE DU MONDE.

Chacun sait que cet âge s'étend depuis la bataille de Marathon, 490 ans avant J. C. jusqu'à la naissance d'Alexandre, 356 avant J. C. ; que c'est l'âge de la gloire de la Grèce et qu'il comprend 134 ans.

Il nous semble qu'il importe beaucoup de séparer, aussi peu que possible, l'étude de l'histoire du peuple de Dieu, de celle des peuples contemporains. Car bien que, dans cet âge, l'histoire des Juifs n'occupe pas une place remarquable, il ne faut pourtant pas en conclure que tous les événemens, dont il va être question, sont tellement étrangers au peuple de Dieu qu'il convienne de les omettre dans un cours d'histoire sacrée ; car cette conclusion nous conduirait à omettre, pour ainsi dire, presque tout ce qui se rattache au septième âge. Quelle lacune ne laisserait pas alors un aussi étrange procédé ! Un espace de 134 ans, durant lequel les plus beaux faits de l'histoire de la Grèce, ainsi que de celle de Rome, ont eu lieu ! Et sous le prétexte que ce ne fut qu'au commencement du huitième âge, que la faveur avec laquelle Alexandre-le-Grand traita le peuple juif, les fit respirer, et qu'en leur rendant leur pays, leurs lois et leur religion, et les exemptant, tous les sept ans, de payer le tribut, il consumma l'œuvre de tolérance et de justice dont le progrès devait sa source à Cyrus, irait-on interrompre le cours des événemens, pour la seule et unique satisfaction de suivre un vieux sentier tracé dans un temps où l'on jugeait assez volontiers sur la foi d'autrui, sentier battu et rebattu.

D'ailleurs, pour celui qui observe de près et qui lit l'histoire pour connaître la cause des choses, ainsi que les hommes qui sont les instrumens dont la Providence se sert pour accomplir ses grands desseins, n'y a-t-il rien, dans l'histoire Romaine et dans celle de la Grèce, n'y a-t-il rien qui serve à expliquer la suite des temps en ce qui se rattache aux persécutions systématiques qu'a éprouvées le peuple juif. Ne voit-on pas que la position sociale des Romains et leurs rapports avec

les Grecs aussi bien que l'influence que la littérature et la religion de ces derniers ont si puissamment eue sur les destinées des Romains, ont dû, nécessairement, confirmer de plus en plus ces deux peuples dans leur idolâtrie, leurs superstitions religieuses, et leur rendre, plus détestables que jamais, les pratiques religieuses des Juifs ! Est-il un fait plus propre à nous donner la mesure des préjugés enracinés qui existaient alors chez les Grecs, que le traitement que l'on fit éprouver à Socrate, pour s'être élevé au-dessus des superstitions populaires, lorsqu'il frayait la route aux esprits vers la connaissance de la Divinité, du créateur de l'univers, et que, déjà, il révélait à ses concitoyens une autre vie, celle des récompenses de la vertu et de la punition attachée au crime !

Ainsi donc, à même où, dans l'histoire de la Grèce et de Rome, nous ne trouvons pas de rapport immédiat avec celle des Juifs, n'allons pas d'un œil superficiel dédaigner ce qui peut paraître d'abord étranger, mais, après un peu de réflexion, intimement lié avec l'histoire du peuple de Dieu qui est, à qui tout est présent, dans lequel tout forme un ensemble, et est une suite d'événemens qui sont continuellement cause et effet.

Si, parfois, l'on est porté à éloigner d'un cours d'histoire nombre de choses qui nous paraissent sans rapport entre elles, c'est parce que notre présomption ou notre paresse sont toujours là pour nous égarer et nous empêcher de saisir la liaison admirable qui existe entre tous les événemens, depuis l'origine des temps jusqu'à nos jours.

Au reste, il est peut-être superflu de tant s'attacher à démontrer l'évidence même. En effet, jetons un regard sur l'histoire Grecque d'abord, que voyons-nous ? Nous voyons une guerre considérable s'allumer entre la Perse et les Grecs, après l'expulsion d'Hippias roi d'Athènes ; la Grèce envahie par Darius, 496 ans avant J. C. et sa seconde flotte, après le naufrage de la première, ravager les îles de la Grèce, au moyen de 600 voiles, portant 500,000 hommes, et débarquer dans l'Attique une armée immense. Miltiade, à la tête des Grecs, rencontre les Perses et les défait sur la plaine de Marathon ; ils perdent 6300 hommes et les Grecs 190 seulement. L'on sait que l'armée grecque n'excédait pas 10,000 hommes et que cette bataille qui fut livrée 490 ans avant J. C. est une des plus importantes que l'histoire nous ait fait connaître. La Grèce, mais surtout Athènes, abondaient alors en grands hommes : Aristide, Miltiades et Thémistocle ! ce dernier surtout qui ne voulut jamais profiter des occasions qu'il eut de punir son ingrate patrie des torts inexcusables qu'elle avait à son égard, et qui, en cela, se montra si opposé, si supérieur à Coriolan !

Après la mort de Darius, son fils Xerxès poursuit la guerre contre la Grèce, et c'est vers le commencement de cette guerre que sont livrées les batailles des Thermopyles et

de Platée sur terre, et celles de Salamine et de Mycale sur mer ; les deux premières 480 ans avant J. C. et les deux autres, 479 avant J. C. Il suffit de mentionner les noms de Léonidas, Thémistocles, Aristide, Pausanias, et plusieurs autres, pour qu'une association d'idées toute naturelle, nous reporte aux temps les plus illustres de la Grèce. Quelle armée que celle de Xerxès, 2,000,000 d'hommes ! contre laquelle eut à combattre le brave Léonidas, d'abord avec 6000, et enfin avec ses 300 ! Et, pour mettre le comble aux désastres des Perses, nous voyons Mardonius, à la tête de 300,000 combattans, défait à la bataille de Platée par l'armée combinée des Athéniens et des Lacédémoniens, commandée par Pausanias et Aristide, et, le même jour, les Grecs détruisant les restes de la flotte des Perses, à la bataille de Mycale.

Sous le règne illustre de Périclès, nous voyons commencer la guerre de Lacédémone, qui dure 28 ans, et qui se termine par l'humiliation d'Athènes. C'est dans cette guerre que le spartiate Lysandre se distingue. C'est ici qu'il faut rapporter le commencement du règne des trente tyrans qui remplacèrent le gouvernement populaire d'Athènes, qu'abolit Lysandre. Ce ne fut qu'en l'an 403 avant J. C. que Thrasybule, aidé d'un corps de citoyens animés d'un patriotisme élevé, réussit à chasser les usurpateurs et à rétablir le gouvernement du peuple.

C'est vers ce temps qu'arriva la mort de Socrate, monument d'ingratitude et de préjugés aveugles, tache dont tous les hauts faits de la Grèce ne peuvent la laver.

La fumeuse retraite des 10,000 Grecs eut lieu la même année que la mort de Socrate, 401 avant J. C.

Enfin, ce qu'il y a à remarquer à cette époque, dans l'histoire de la Grèce, se termine par la guerre entre Sparte et Thèbes, et les batailles de Leuctres et de Mantinée furent livrées, la première 371 avant J. C. et la seconde huit ans plus tard. Les Athéniens avaient d'abord pris part avec Thèbes, mais celle-ci finit par avoir à lutter seule contre Sparte et la ligue de la Grèce. L'on sait que Pélopidas et Epaminondas étaient les chefs Thébains, combien ils se distinguèrent, et que ce fut à la bataille de Mantinée, que remportèrent les Thébains sur leurs ennemis, que fut tué le grand Epaminondas.

Passons de l'histoire de la Grèce à celle de Rome. Reportons-nous à l'an 471 avant J. C. Le gouvernement devient démocratique, il passe, des ordres de l'état les plus élevés, entre les mains du peuple. Cette importante révolution est due à Valère, un des tribuns du peuple, qui fit passer une loi pour l'élection de magistrats dans les assemblées des tribus. Vient ensuite la dictature de Quinctius Cincinnatus (456 avant J. C.) à l'occasion de l'invasion du territoire romain par les Eques et les Volsques. C'est ici qu'il faut admirer ce trait si noble de Cincinnatus

qui après avoir, dans seize jours, accompli l'importante mission que nécessitait l'état critique des affaires à Rome, se démit du pouvoir absolu qu'il eût pu retenir 6 mois !

La création des décemvirs (451 av. J. C.) la promulgation, pour eux, de la loi des douze tables, et le renversement de leur pouvoir qui ne dura que trois ans, et cela, à l'occasion de l'infamie de la conduite d'Appius Claudius, le dernier des décemvirs, envers la belle Virginie, fille de Virginius, et qui devait épouser Icilius, sont connus.

La loi qui permettait les mariages entre les patriciens et les plébéiens, fut passée l'an 445 avant J. C. La même année, les tribuns militaires furent établis ; ils étaient au nombre de six, trois patriciens et trois du peuple ; ils remplacèrent les consuls. Ceux-ci furent néanmoins, bientôt après, rétablis.

L'an 437 avant J. C. fut établi l'office des censeurs dont le devoir consistait à faire, tous les cinq ans, le recensement du peuple. Il consista, ensuite, à surveiller les mœurs des citoyens, à régler leurs droits, outre leur obligation de faire le recensement. Un procédé important au sujet des dissensions furieuses qui éclataient entre les différens ordres du peuple. Le sénat obtint de faire donner aux troupes une paie régulière au moyen d'un impôt modéré que l'on prélevait sur les citoyens. L'armée fut donc sous le contrôle du sénat, et c'est alors que l'ambition romaine devint systématique et irrésistible. Le siège, de dix ans, de Vêie la rivale de Rome, se termina (391 avant J. C.) par la prise de cette ville, dont Camillus mérita l'honneur. Deux ans plus tard, Falère, la capitale des Falisques, se rendit au même général et, dès lors, le territoire de Rome, qui n'était que de quelques milles, s'étendit rapidement.

Les Gaulois, conduits par Brennus, fondirent sur Rome (385 avant J. C.), la prirent, la dévastèrent et la brûlèrent. L'on sait à quel singulier incident l'on dut la conservation du Capitole. C'est ainsi que, dans les desseins inconnus mais toujours admirables de la providence, le croassement des oies eut l'effet de soustraire à sa destruction le Capitole, et à un avantissement entier, peut-être, le nom romain.

Enfin, nous voyons (367 ans avant J. C.) la constitution de Rome subir, par l'effet d'une cause assez étrange, une révolution importante : le peuple obtint que l'un des deux consuls serait pris d'entre eux. L'on sait que ce changement est dû à la vanité et à l'ambition d'une jeune femme. Les tribuns militaires furent abolis l'année suivante. L'on vit, dès lors, la puissance romaine s'accroître progressivement.

Il n'y a rien de bien intéressant dans l'histoire de l'Égypte, à cette époque. Ce royaume avait été conquis par Cambyse, roi de Perse. Sous Darius Nothus, un de ses successeurs éloignés, ce royaume fut rétabli par Amythée, 413 ans avant J. C. et continua à

être indépendant, durant 60 ans, sous huit rois, lorsqu'il fut, de nouveau, assujéti au pouvoir persan par Artaxerxès Ochus.

Quant à l'histoire de la Perse, dans le présent âge, il n'y a qu'à se rappeler qu'elle se confond avec celle de la Grèce, à raison des guerres fréquentes qui eurent lieu entre ces deux puissances. Et, comme on le sait, Darius Xerxès et Artaxerxès II furent, presque toute leur vie, activement engagés dans ces guerres.

Avant de nous rendre au huitième âge, il faut dire un mot du royaume de Macédoine.

Il paraît que ce royaume qui fut gouverné, durant plusieurs centaines d'années, par les descendans de Caranus, était à peine connu jusqu'à Philippe qui était aussi un descendant de Caranus. L'on connaît la célébrité qu'acquiert la Macédoine sous Philippe, et l'on se rappellera qu'avant la naissance de son fils Alexandre, il avait fait la conquête de la Thessalie, de la Péonie et de l'Illyrie. Il avait aussi remporté une victoire sur les Athéniens, à Mythone, 360 ans avant J. C.

Il ne nous reste plus qu'à donner la liste des hommes extraordinaires qui ont vécu à cette époque.

La Chine s'honore d'avoir eu Confucius, si célèbre (551 avant J. C.) comme philosophe; la Grèce, Hérodote, le père de l'histoire profane; Pindare, le chef des poètes lyriques; Phidias, le sculpteur le plus fameux de l'antiquité, qui mourut 432 avant J. C.; Euripides, poète tragique distingué; Sophocle, autre poète tragique distingué, né à peu près 497 avant J. C. et mort dans sa 91^e année, de joie, en apprenant qu'il avait remporté le prix de la poésie, aux jeux olympiques; Socrate, le plus grand des moralistes païens, victime des préjugés et de l'ingratitude des Athéniens, qui fut condamné et mis à mort, dans sa 70^e année, 401 avant J. C.; Thucydides, historien grec très distingué, mort à 80 ans, 391 avant J. C.; Hippocrate, le père de la médecine, mort à 99 ans, 361 avant J. C. sans avoir jamais été malade ni vu diminuer l'énergie de ses facultés intellectuelles; et Xénophon, général, historien et philosophe éminent, si célèbre par sa conduite de la fameuse retraite des 10,000 Grecs, après la bataille de Canaxe, dont il a lui-même si bien écrit le récit. Il écrivit une vie de Cyrus, continua l'histoire de Thucydides, et recueillit les mémoires de Socrate. Il mourut à Corinthe, dans sa 90^e année, 350 avant J. C.

Quelle interruption, dans le cours de l'histoire, à faire suivre à la jeunesse, ne serait donc pas la soustraction des événemens et des hauts faits dont nous avons rapidement esquissé les plus remarquables, du septième âge du monde! Au contraire, quelle facilité l'ensemble de toute l'histoire ancienne, classée par époques, donne à cette jeunesse ardente, cherchant toujours à connaître la cause dont les effets la saisissent et la transportent souvent.

A peine est-il nécessaire d'observer que la

lecture attentive et la méditation de tout ce qui se rattache aux sept premiers âges du monde, sont indispensables pour l'intelligence de ce qui a rapport aux temps qui suivent ces époques.

M.

Montréal, septembre 1845.

FAITS DIVERS.

Chronique judiciaire.

Le pouvoi en cassation formé par M. le procureur-général contre l'arrêt concernant le Juel ou M. Dujarrier a succombé, est relatif seulement à la disposition déclarant qu'il n'y a lieu à suivre contre M. de Beauvallon.

— Thomasinski, réfugié polonais, qui avait élevé rue de Cluny un petit café où ses compatriotes se réunissaient, leur prêtait de l'argent, mais à un intérêt fabuleux, qui montait toujours de 300 à 500 0/0 par année. Il y avait chez lui habitude d'usure. La 6^e chambre correctionnelle vient de le condamner à 75 fr. d'amende seulement.

— Lapeyre, sergent-major au 11^e de ligne, en garnison à Rueil, ayant sauté, le 29 juin au soir, par dessus les grilles qui entourent l'arc-de-triomphe de la barrière de l'Étoile, le factionnaire lui dit qu'on ne traversait pas. "Moi, je passe," a-t-il répondu. Puis, après avoir allumé son cigare au bureau de l'octroi, il revint vers le soldat en l'appelant pierrot. "Major, lui dit la sentinelle, je vais vous faire arrêter," et comme il continuait à l'insulter, la sentinelle cria à la garde. Lapeyre tire alors son sabre, et le factionnaire se met en garde avec son fusil, dont la baïonnette a troué l'uniforme du sous-officier; mais il a eu lui-même sa capote déchirée. Traduit devant le 2^e conseil de guerre de Paris, le sergent-major a été déclaré coupable seulement de violation de consigne générale et d'insultes par propos envers une sentinelle. On l'a condamné à dix ans de fers et à la dégradation militaire.

— A la suite d'une vive animosité qui s'était plus d'une fois trahie aux audiences du tribunal de Châteaulin, Michel H..., avoué, et le sieur B..., avocat, se trouvaient réunis chez un notaire pour une liquidation. Une difficulté s'étant élevée, B... en prit occasion pour traiter d'usurier le père de H... et celui-ci de fripon H... répondit par des récriminations contre la délicatesse de B..., qui le menaça de sa botte. H... le provoqua à une rencontre; mais on ne put s'entendre sur le choix des armes, et l'animosité des adversaires ne fit que s'accroître.

Le 2 juin, un pamphlet anonyme, injurieux pour la famille H... fut affiché dans la petite ville de Châteaulin. H... persuadé que B... en est l'auteur, se rend chez lui, le 4, armé d'un pistolet, et le trouve au lit. Il somme B... de rétracter le pamphlet et une chanson infâme. B... proteste qu'il n'en est pas l'auteur; puis, apercevant le canon du pistolet dirigé sur lui, il s'écrie: "Vous êtes un lâche!" Aussitôt le coup est tiré, mais ne part pas. H... se retire dans l'embrasure d'une croisée, arme de nouveau son pistolet, et le tenant dans la main droite, dit à B... "Vous ayez rétracté à l'instant par écrit vos injures ou je vous brûle la cervelle.— Je n'ai rien à rétracter," répond B...; et ce dernier, s'élançant sur son adversaire, le désarme en le terrassant. H... s'éloigne alors en portant un coup de canne à B... qui le frappa au front avec la crosse du pistolet. "Le grand lâche! je m'en vengerai plus tard," dit-il en se retirant.

Par suite de ces faits, H... a comparu, le 12 juillet, devant la cour d'assises du Finistère,

accusé de tentative d'assassinat et de menaces de mort sans condition. Les jurés ont rendu en sa faveur un verdict de non-culpabilité, et la cour a prononcé son acquittement.

— Balthazar-Garcia Burdollo, cordonnier à Madrid, vient d'y être condamné à mort, pour avoir assassiné sa fiancée dans un accès de jalousie. Le repentir qu'il a témoigné a intéressé les juges en sa faveur, et une demande en grâce a été adressée au ministre de la justice. D'après les nouvelles du 11, il a été accordé un sursis à l'exécution de la sentence, et l'on ne doute pas que la peine de mort ne soit commuée.

— Prévenu de concussion à l'égard des prisonniers sur la nourriture desquels ils faisaient des bénéfices tels que ceux de ces malheureux sont morts de faim, le directeur de la maison de détention de Zurich et sa femme viennent d'être condamnés aux travaux forcés à perpétuité.

REMORDS.

Barbedienne, hercule du port Saint-Nicolas, est cité devant la police correctionnelle pour avoir battu Bourdiol, porteur d'eau. Il vient s'asseoir sur le banc des prévenus en disant: "Puisque j'ai des remords, voyons, qu'est-ce qu'on me veut?... puisque j'ai des remords."

L'auditoire se montre favorablement disposé pour Barbedienne, qui témoigne un repentir si expansif et si complet.

Bourdiol: J'allais chercher de l'eau à la rivière... Il paraît que ça a déplu à monsieur, qui m'a crié: Eh! dis du ne..., méchant Auvergnat..., méchant rapin..., pourquoi donc que tu viens prendre notre bonne eau de France... Retourne donc dans ton pays de loup.—Je lui réponds comme ça: L'eau coule pour tout le monde, absolument comme le soleil.

Alors v'là qu'il se met en colère; y paraît qu'il était un peu pris de vin. Il applique d'abord un coup de poing à mon cheval; Dieu! quel coup de poing! Le pauvre animal en est tombé sur les pieds de devant..., à genoux. Je veux le relever, mais bah! c'était mon tour! Monsieur m'a infligé un coup de poing anak gue! Je me suis évanoui sur Bibi! Bibi, c'est mon cheval! Crédié! les beaux coups de poing!

Barbedienne: Puisque j'ai des remords!

M le président: Voyons..., si votre repentir est sincère, le tribunal pourra peut-être avoir quelque indulgence...

Barbedienne, se levant: Oui..., j'ai les remords... de n'avoir pas alongé une seconde tache à ce brigand-là qui m'a fait venir ici. Les voilà mes remords.

Le prévenu est condamné à quinze jours de prison.

— On écrit du Havre.

"Il était réservé à l'administration des douanes de passer en ridicule tout ce qu'il est sorti de ridicule jusqu'à présent de l'application de la loi sur la chasse. On est même tenté de se demander si nous sommes un pays civilisé, lorsque, chez le peuple le plus spirituel de la terre, il se passe des faits comme celui que nous allons raconter.

"Il s'agit d'un cerf importé d'un des points de la Côte-Ferme espagnole, par un navire tout récemment arrivé au Havre. Ce gibier est ultérieurement destiné pour Bordeaux, où réside l'armateur de navire auquel il est envoyé, et comme le navire ne retourne pas à son port d'armement, il s'agit de mettre le cerf à bord d'un autre bâtiment et de l'expédier pour Bordeaux.

"Ici commence une série de difficultés aussi comiques les unes que les autres. La

douane refuse le permis de transborder un cerf, parce que la loi sur la chasse défend la circulation du gibier vivant comme mort, par mer comme par terre. On lui demande d'expédier le cerf sous acquit-à-caution; elle refuse par ce que tout objet expédié sous acquit-à-caution doit être *cordé, ficelé et plombé*. Il faudrait donc corder, ficeler et plomber le malheureux cerf. Cela n'était pas facile, à cause sans doute de la nature de l'animal, car, dernièrement, deux singes destinés pour Paris, ont subi cette formalité. On les a mis dans une caisse que la douane a plombée, ils ont pu dès-lors être suivis d'acquit-à-caution!

« Que fallait-il donc faire du cerf? le jeter à la mer sans le tuer? Il se fût sauvé, peut-être, en nageant à terre et procès-verbal de fraude eût été dressé contre le navire. Fallait-il le tuer préalablement? c'eût été, en vérité, par trop barbare. Il ne restait plus qu'à renvoyer le navire, qui aurait reporté le cerf où on l'avait pris.

« Le cas a paru d'une solution tellement difficile, qu'on a dû en référer à l'administration centrale à Paris, et on attend sa décision! Certes, depuis la mémorable délibération du sénat de Domitien sur la sauce d'un turbot, jamais rien de plus sérieux ne fut soumis à une administration publique. Nous sommes curieux de savoir comment la direction des douanes va se tirer des inextricables difficultés que peut faire naître l'arrivée en France d'un cerf d'Amérique en temps de chasse prohibé.

Présomption des Chanteurs.

Les grands chanteurs se sont aussi souvent distingués par leur présomption et leur fatuité. Un des plus fameux, Caffarelli, reçut cependant un jour une bonne correction. Il se trouvait à Rome, et le cardinal Alban l'avait engagé à chanter dans un concert auquel il avait invité une société d'élite.

Mais Caffarelli ne vint pas et le cardinal envoya chez lui. Le messenger trouva le chanteur en robe de chambre et en pantoufles.— Ah, mon Dieu! dit Caffarelli j'ai oublié cela; hé bien! ce sera pour une autre fois... je ne suis pas préparé, et il me faut au moins deux heures pour faire ma toilette. Ainsi... pour une autre fois.

Le cardinal, dont on ne se moquait pas impunément s'irrita de cette réponse, et dépêcha aussitôt un maître d'hôtel et quatre sergens de police avec ordre d'amener Caffarelli, à quelque prix que ce fût. Le virtuose fit d'abord quelque résistance; mais enfin il entra dans la voiture. Il trouvait d'ailleurs piquant d'aller chez le cardinal en robe de chambre.

C'est dans cette toilette qu'il traversa le salon, en s'excusant aussi poliment que possible. La société était dans le secret, et personne ne lui fit mauvaise mine. Caffarelli en fut surpris; cependant il chanta son air, chanta fort bien et fut couvert d'applaudissemens. Les quatre sergens de police reparurent alors et amenèrent le chanteur dans l'antichambre.

Là, le maître d'hôtel lui remit une riche tabatière remplie de sequins, en lui disant: « Voici ce que son Eminence vous envoie pour récompenser votre talent.—Et Son Eminence vous fait donner ceci, ajouta un des sergens de police, pour châtier votre impolitesse. » Aussitôt chacun des sergens lui administra trois vigoureux coups d'un jonc d'Espagne, et, pendant que le malheureux chanteur jetait des cris de douleur, la société applaudit de l'intérieur de la salle: « Bravo, Caffarelli! Bravo!

Faits curieux.

•• BOUT DE NEZ PERDU.—Dans une des chambres d'une caserne anglaise, des officiers entouraient un bol de punch. La conversation s'anima, les têtes s'échauffèrent; une querelle violente eut lieu; deux officiers saisirent leurs épées, et un duel s'improvisa dans la chambre même. Après quelques coups échangés, le sang coula, et les champions mirent bas les armes. On songra alors à panser le blessé: le bout du nez lui avait été enlevé. Le chirurgien déclara qu'il serait facile de le recoudre et que la cicatrice serait à peine visible. On se mit donc à chercher dans tous les coins de la chambre, sous la table, les chaises, partout, mais rien ne se trouva. Force fut alors de faire le pansement tel quel. L'opération terminée et la paix faite, on revint autour du bol, que l'on acheva gaiement. Mais, arrivé au fond du vase, qu'y trouve-t-on? le malheureux bout de nez! Il était trop tard pour le rétablir en son lieu naturel. Toutefois, il fut réclamé par son propriétaire, qui le conserve dans de l'esprit.

•• ESTURGEON PHÉNOMÉNAL.—A Cayeux-sur-Mer (Somme), 10 juillet, un bateau pêcha dans son chalut, au pied des bancs de Somme, un esturgeon qui ne pesait pas moins de 150 kilog, et pouvait avoir 2 mètres 50 centimètres de longueur. Il fut vendu sur la plage pour la somme de 87 fr. Au dire des marins, on n'en avait pas vu de mémoire d'homme d'aussi fort dans ces parages.

•• LES IDEES HANDEL.—Le grand compositeur Handel avait reçu en cadeau une douzaine de bouteilles de vin du Johannisberg, le jour même qu'il avait invité des amis à dîner. Craignant qu'il ne lui en restât pas grand'chose, s'il les entamait avec eux, il les fit porter dans son cabinet de travail, attendant à sa salle à manger. Au milieu du repas, il lui prend une envie irrésistible de goûter de son Johannisberg.— Une idée! une idée! s'écrie-t-il tout à coup, en se frappant le front, et aussitôt il passe dans son cabinet, où il boit un bon coup et revient la face réjouie, auprès de ses amis, qui l'attendaient dans un respectueux silence. Quelques instans après, il lui vient une nouvelle idée, suivie de trois à quatre autres. Cela parut étrange, et un des convives se glissa après lui vers la porte du cabinet où il vit comment le célèbre compositeur annotait ses idées au milieu de ses bouteilles, en avalant un grand verre de son Johannisberg. En rentrant dans la salle, il fut accueilli par de grands éclats de rire, et depuis, les amis du compositeur ont appelé le vin du Johannisberg: *les idées de Handel*.

•• TÉLÉGRAPHE ÉLECTRIQUE.—Il est, aux Etats-Unis, l'objet de l'attention générale. On a commencé l'exécution d'un projet tendant à relier par ce moyen les états voisins de l'Atlantique et de la vallée du Mississipi. On assure qu'en décembre prochain la ligne sera terminée d'Albany à Harrisbury et au Susquehannah; et dès les premiers jours du printemps, elle s'étendra jusqu'à l'Ohio, à Pittsburgh et Wheeling. La ligne entière, dans l'étendue que lui assigne le projet, régnera sur un espace de 3,000 milles.

•• VITESSE.—La vitesse des convois sur le chemin de fer de Londres à Birmingham est ordinairement de 46 milles par heure.

(Times.)

La Revue Canadienne.

MONTRÉAL, 11 OCTOBRE, 1845.

Histoire de la Semaine.

Quelques-uns de nos abonnés, de ceux qui nous attendent avec impatience chaque semaine (car il en est) et qui nous font l'honneur de nous lire avec quelque peu d'avidité, quelques-uns de ceux-là, disons-nous, se sont plaint amèrement, une fois ou deux, de l'absence de notre petite chronique hebdomadaire.

— Comment, M. le rédacteur, pas d'histoire de la semaine? Mais vous vous moquez des gens; il nous faut quelque chose de local, de l'actualité, la causerie, les événements de la capitale; il nous faut cela absolument: sans cela votre journal (d'ailleurs si amusant, si intéressant, etc. hum!) est tout-à-fait sans intérêt et insignifiant.

N'est-ce pas conclure du général au particulier d'une façon un peu brusque? Mais en même temps, n'est-ce pas excessivement flatteur, pour nous, que l'on insiste tant à avoir de nos prosaïques élucubrations, quand en leur lieu et place, nous donnons quelques poétiques pages de nos célèbres contemporains, et que nous savons, aussi tel éditeur ou rédacteur de journal que l'on voudrait traiter d'une façon bien différente: « Il ferait bien mieux de nous donner quelque chose à lire, que de nous embêter, nous ennuyer, avec ses trois à quatre colonnes éditoriales. Ces messieurs s'imaginent qu'on n'a rien autre chose à faire que de lire leurs sottises billesvescées.» Ne dit-on pas cela quelquefois?

Mais enfin, comme on semble ne pas vouloir nous confondre avec nos confrères, assez heureux pour ne pas être lus, ou bien encore pour ne pas être lisibles, faute d'impressions suffisantes, passons à notre justification.

C'est charmant, n'est-ce pas, une petite chronique soignée, parée, brillante de métaphores et avec des fleurs de rhétorique sur toutes les coutures, remplie d'aventures plus ou moins mirobolantes, de fine causerie, de bons mots, de gais propos, d'incidens dramatiques, parsemée de calembours et de jeux de mots, hérissée de pointes, pétillante d'esprit, avec de belles peintures romanesques, des anecdotes piquantes, des scènes pittoresques, et ce style attrayant de couleurs qui sait les changer suivant la variété du sujet; tantôt tristes et tantôt gaies; tantôt sombres comme les drames véritables de la vie, ou mélancoliques avec des teintes et des nuances brunies, grises, jaunissantes comme les derniers jours de l'automne, qui jettent l'âme dans des pensées de profonde réflexion à la vue de la nature qui se dépoille de ses brillants habits de verdure; tantôt éblouissantes, étincelantes d'or et de pierreries, qui

vous peindront une salle de bal ou d'opéra, inondée de lumière, avec les somptueuses décorations, les belles toilettes, les draperies et tous ces visages que le plaisir anime, ces yeux rayonnants, ces fronts couronnés de beauté, dont l'éclat ferait pâlir la blancheur du lis, ces tailles élégantes, fines et cambrées, ces petits pieds, si petits quo vous ne pouvez croire qu'on puisse marcher avec, ces mains blanches et potelées, véritable signe d'aristocratie et de race, et le délire de la musique qui vous entraîne et qui vous transporte, et les parfums répandus dans l'air, et les enivremments de la danse, et la conversation intime dans un coin retiré, isolé, avec une gentille et bonne amie que vous n'avez pas vue depuis longtemps, ou bien encore un entretien de cœur avec la vierge de vos rêves, avec la femme aimée, pour vous la seule qu'il y ait au monde, si vous aimez d'amour, que vous croyiez à cent lieues, et que vous retrouvez tout à coup là, tout près de vous, et qui vous attend avec un sourire.

C'est charmant, n'est-ce pas, une chronique, qui vous dit avec bonheur une grande scène de la nature, qui vous émeut par un tableau saisissant d'intérêt, qui vous présente un coucher du soleil, une belle nuit d'été, un soir d'automne, avec ce pinceau énergique qui sait donner la vie à tout ce qu'il touche. Enfin une histoire de la semaine comme nous n'en avons jamais écrite, et comme nous voudrions tant en écrire, pour votre satisfaction, votre agrément et votre amusement.

Mais aussi il faut être de bon compte ; nous sommes naturellement causeurs, et n'était-ce le temps et le lieu, nous aurions beaucoup de plaisir à vous dire tout ce qui se passe autour de nous. Le temps est particulièrement défavorable à la peinture, d'un paysage, par exemple, d'un beau jour, d'un beau soleil, d'une belle lune, ou de tout autre objet, qui quelquefois nous paraissent sous des couleurs tout à fait admirables. Mais quand il pleut pendant deux mois, sans interruption, vous peindre le beau temps, ça serait manquer à la vérité historique ; la pluie et la boue, ça n'est pas gai. Le lien ne prête pas du tout, non plus, à la chronique. La quinzaine écoulée a été particulièrement remarquable par une absence totale de nouveautés et de choses intéressantes. Pas le moindre incident, pas une aventure, un drame quelconque qui puisse vous donner le sujet d'un article, fournir une petite colonne de matière.

La chronique est aux bois faite d'aliments et de matériaux ; car enfin, on n'est pas historien, avec du style et de l'imagination seulement, pas plus qu'on peut être peintre avec des pinceaux, des couleurs et de la toile ; il faut encore un sujet, il faut des faits, il faut des événements et, pardessus tout, il faut un héros ; souvent, c'est le sujet, c'est le héros qui vous inspire ; mais, dans notre société toute d'industrie et de travail, où sont-ils les héros, par le temps qui court ? Regardez à droite et à gauche, à la

ville, à la campagne, en trouve-t-on quelque part ? digne de figurer dans l'histoire de la semaine ? que diable voulez-vous que nous fassions dans une pénurie semblable ? nous taire ? Pas moyen de se taire, il faut écrire quand même, il faut remplir la page blanche.

Dans des circonstances semblables, on doit nous pardonner si, parfois, nous nous lançons dans les champs du possible et de l'impossible, sur les ailes de l'imagination ; car, là-bas, l'air est toujours frais et pur, le ciel bleu, le soleil étincelant, ce qui est particulièrement confortable ; on ne manque jamais de sujet, triste ou gai, tragique ou comique et les héros sont en abondance, chevaleresques et intéressants comme des troubadours du moyen-âge ; les héroïnes, de jeunes filles et des femmes, comme on n'en voit que dans ces régions privilégiées (et en Canada,) belles de jeunesse et de fraîcheur, comme le bouton de rose qui vient d'éclorre, comme le lys éblouissant de blancheur, déployant au matin sa corolle parfumée ; là-bas si vous êtes fatigué de marcher sur des tapis de fleurs, rassasié des jouissances qui vous entourent ; vous êtes sûr de rencontrer sur la route pour vous reposer, les *châteaux en Espagne*, ces somptueuses et confortables demeures, où un jour ou autre, vous vous êtes arrêté durant votre existence, et où vous avez passé, convalez-en, de bien agréables instants. En effet quel est celui d'entre vous qui n'a pas eu ses *châteaux en Espagne*, qui ne s'est pas laissé entraîner, par quelque chimère de la pensée, vers un monde meilleur et plus parfait que celui que nous habitons, ou bien qui ne s'est laissé aller de temps à autre à la recherche de quelque position que le prestige de l'éloignement vous faisait croire plus belle cent fois que la vôtre, ou sur les pas de quelque vaporeuse création. L'homme est ainsi fait ; il regarde en avant, et dans son insatiable avidité du mieux et d'avenir, il ne sait pas jouir du présent ; il ne regarde jamais en arrière. Jeunes, nous nous berçons de doux rêves d'espérances ; la vie s'ouvre à vous avec toutes ses promesses, ses charmes et ses grâces ; mais, dites-nous, ce que vous voyez si beau dans le lointain, n'est-ce pas des *châteaux en Espagne* ?

Quand la pensée, l'intelligence se développent, que le temps vous grandit, que vous désirez tant être homme, ces belles choses qu'on vous promet dans l'âge viril, n'est-ce pas des *châteaux en Espagne* ?

Quand votre cœur commence à battre, que les premières émotions de l'amour se font sentir, que vous vous laissez aller à ses palpitantes péripéties, que vous êtes jeunes, confiants et plein d'espoir, tout ce bonheur en perspective, ces douces choses du cœur, n'est-ce pas, souvent, des *châteaux en Espagne* ?

Et quand vous devenez homme, qu'à toutes ces folies de jeunesse succède la solide ambition, l'amour des choses réelles et tangibles, ces beaux écus brillants, luisants, sonnants, pesants, que vous croyez sous la main d'un jour à l'autre, cette place importante

que vous allez occuper un beau matin, cette immense clientèle qui va encombrer vos salons, cette foule qui va proclamer votre gloire si justement et honorablement acquise, chanter et célébrer votre popularité, n'est-ce pas encore, le plus souvent, des *châteaux en Espagne* ?

Sur le retour de l'âge même, quand on arrive au soir de la vie, et que l'on se croit sur le haut du jour, quand la tombe est près et qu'on la croit loin, quand on espère de longues années de vieillesse, de force et de santé, n'est-ce pas des *châteaux en Espagne* ?

La vie entière en est donc remplie, et telle est notre faiblesse, à nous autres hommes, que sans eux l'existence serait fade et insipide ; c'est l'espérance qui nous fait vivre, c'est encore elle qui nous pousse vers l'avenir ; c'est ce sentiment qui embellit toutes les choses de ce monde, qui souvent fait les nobles entreprises, les grands projets, et, sans l'espérance, l'âme languit, se dessèche et meurt.

La malle d'Europe, arrivée dimanche dernier, ne nous apporte rien d'extraordinaire ; le fait est que les malles se succèdent maintenant avec tant d'activité et à de si courts intervalles qu'elles apportent bien moins de nouvelles qu'autrefois et sont, par là même, moins intéressantes.

S. M. Britannique, après avoir passé deux jours, avec son cousin Louis-Philippe, au château d'Eu, était revenue en Angleterre. L'itinéraire était tout royal et chacun faisait de son mieux pour honorer la royauté en voyage.

Tout allait à ravir : on s'est plaint seulement de la marée deux ou trois fois. "Le temps et la marée, comme vous savez n'attendent personne," et quand l'aimable petite reine arriva en deux ou trois endroits différents, espérant trouver la marée haute, elle était basse. La reine prenait les choses en patience. Il n'y a que le roi des Français, dont la galanterie est remarquable, qui s'impatientait ; il aurait voulu que la marée fut galante aussi.

La récolte est bonne dans le nord de l'Europe. La fureur du *railroad* existe encore, mais ne s'étend pas, comme on s'y attendait, à ceux de l'Amérique et surtout du Canada. Pas de chance pour le *railroad* de Montréal à Portland. On pense que celui d'Halifax à Québec sera fait, *peut-être*, par l'influence du gouvernement.

Vous savez l'incendie d'une partie du faubourg St-Anne ; vous dire les détails, vous les connaissez aussi. D'ailleurs, les feux sont devenus si communs qu'on ne s'en occupe plus. Le récit d'un sinistre n'a plus d'intérêt. jugez donc de la chronique de notre ville, par les extraits suivants des colonnes des journaux.

Un jeune garçon du nom de Jas. Thomson, fut écrasé jeudi par une voiture de charretier, sa jambe fut toute meurtrie.

Un *Cab* passa sur un homme, mardi soir, dans le faubourg St. Laurent, entre 8 et 9 heu-

res. Le numéro du cab a été observé par l'officier de police, alors de service, et on espère qu'il sera sévèrement puni de sa négligence.

Mardi soir, entre dix et onze heures, une charrette, dans laquelle étaient trois hommes, fut précipitée dans une excavation creusée pour fuir un égoût, dans la rue Dorchester. Le cheval fut tué du coup, et les hommes s'en échappèrent avec quelque mal. Cette excavation n'était entourée ni de clôtures ni de lanternes.

La pluie continue toujours à tomber consécutivement comme si nous n'en avions pas eu depuis plus d'un mois. Il reste encore des avoines et des pois ainsi que des patates dans les champs, et il sera difficile de les sauver si les gelées succèdent immédiatement aux pluies. Les routes sont impraticables.

Nous espérons pouvoir vous dire dans un prochain numéro, si la gelée a succédé à la pluie.

Son Excellence le gouverneur-général vient de présenter au propriétaire de la *Revue de législation et de jurisprudence*, la jolie somme de vingt louis, pour en encourager la publication. Nous offrons à lord Metcalfe nos sincères remerciements pour une si magnifique libéralité.

Nous avons reçu la suite de *l'Esquisse de mœurs de Pietro*, et nous profitons de l'occasion pour féliciter notre jeune compatriote sur son talent. Son style est tout à fait heureux, et chargé des couleurs de la vie réelle. Il donne aux personnages qu'il met en scène, beaucoup d'intérêt, par des physionomies tranchées et des caractères propres qui semblent devoir se soutenir. L'auteur écrit, selon nous, assez bien pour ne pas hésiter à mettre sa signature au bas de ses écrits. Nous aimerions à la voir dans nos colonnes, et nous espérons qu'il continuera de nous envoyer de temps à autre les fruits de ses loisirs et d'un talent qui promet déjà tant.

PETITES AFFICHES.

PAR CUVILLIER ET FILS.

A vendre

PAR ENCAN, aux plus hauts enchérisseurs, MARDI le 21 d'octobre courant, SEPT EMPLACEMENTS, situés sur la grande rue St-Denis, maintenant très bien améliorés; ces emplacements ont une grande profondeur, (140 pieds anglais y compris un passage de 16 pieds laissé par derrière); deux de ces lots sont des coins de rue. La situation est des plus agréables pour des résidences, sur uno des plus larges et plus belles rues de la cité; du même côté que Cornwall Terrace (maison de M. Jackson). Il ne se vend que bien rarement des lots sur cette rue.

— DE PLUS, —

Un LOT sur la rue Sanguinet de 110 pieds de profondeur. L'acquéreur n'aura pas de lods et ventes à payer, la commutation ayant été faite. Pour voir le plan et connaître les conditions, s'adresser au sous-signé, rue St-Vincent, No. 16.

L.-A. HUGUET LATOUR.

La vente à MIDI sur les lieux.

CUVILLIER ET FILS.

2 octobre.

A VENDRE.

AU BUREAU DU REDACTEUR, la 1ère Livraison de LA REVUE DE LEGISLATION et de JURISPRUDENCE.—Prix: Unécu.

TABLE DES MATIERES CONTENUES DANS LA 1ÈRE LIVRAISON.

Précis historique des divers systèmes de Judicature établis en Canada depuis les premières années de la Colonisation.

Law Reports.
The Bench and the Bar.
L'aveu judiciaire est-il divisible?
Des contrats de mariage des commerçants dans le Bas-Canada.

Collection de décisions des divers Tribunaux du Bas-Canada.

COURT OF APPEALS.

Ferrie, Appt. and House of Industry, Respds.

BANC DE LA REINE.

Beaudry et autre vs. Barreille.
Webster vs. Footner.
Ex parte J. Cantin, et Dion et al. Oppts.
McGibbon vs. St. Louis dit Lalumpe.
Beaudry vs. Smart et al.
Macfarlane vs. Lanctot et Brault, syndic, Oppt.
Asselin vs. Belleau.
Ex parte Courtenay.
Smith vs. Irvine.
Tremblay vs. Bouchard et Simon, Oppts.
Questions de pratique

Académie Commerciale.

LUNDI, 8 Septembre, MR. SHARING de Londres, ouvra à NOTRE-DAME DE BON SECOURS à gauche de l'Eglise, une Ecole principalement destinée à la jeunesse désireuse d'étudier pour le commerce. — Les Classes auront lieu tous les jours, (dimanches et fêtes exceptés) le matin de 9 à 10½ heures, et le soir de 2 à 4½. On y enseignera surtout l'Anglais, la Géographie et l'Histoire, le calcul et la tenue des livres, le dessin linéaire et autres connaissances désirées par les élèves et possédées par le maître.

On n'y recevra aucun élève qui n'ait fait sa 1re. communion.

Priz 10 chelins par mois

Au 1r. Octobre Mr. S. commencera en faveur des jeunes gens déjà dans les affaires un cours accommodé à leurs désirs qui aura lieu dans le même emplacement de 7 à 9 heures du soir, les Lundi, Mercredi et Vendredi.

Mr. S. fera tous ses efforts pour répondre à la haute confiance des MM. du Séminaire et des autres intéressés.

AVIS.

PAR Ordre des COMMISSAIRES nommés par Son Excellence, le Gouverneur-Général, pour s'enquérir de la CONDUITE du BUREAU des TRAVAUX, —AVIS PUBLIC est par les présentes donné, que toutes les personnes qui ont affaire aux Commissaires, qui ont des informations à leur donner sur leur Enquête, devront envoyer leurs Communications, à ce Bureau, adressées au Soussigné.

Les différents points de l'enquête embrasseront, entre autres, les sujets qui ont rapport à la publication des avis, à la manière de recevoir les Soumissions, aux choix des parties pour contracter, aux comptes non établis et en général à la dépense de l'argent, et la manière dont chaque ouvrage a été surveillé et exécuté.

Par ordre du Bureau,

JAS. MOIR FERRES,
Secrétaire.

Bureau des Travaux. } 22
Montréal, 18 sept. 1845 }

Tous les Papiers-Nouvelles de cette Province inséreront cette notice une fois, et enverront le compte, avec une copie de leur feuille, au Secrétaire.

Manuscrit Perdu.

PERDU, Jeudi après midi, entre l'Evêché et le Port, Rue St. Denis, Bonsecours ou des Commissaires, un fort rouleau de papiers, comprenant la Vie de ROBERT CAVELIER DE LA SALLE, traduit de SPARKS en français et entièrement manuscrit, le tout enveloppé d'un papier brouillard inscrit des mots, LA SALLE.

Celui qui trouvera ce manuscrit est prié de le remettre à ce Bureau ou au propriétaire, Rue Bonsecours, No. 5.
16 août.

Prospectus

DE LA
SOCIÉTÉ MUTUELLE DE CONSTRUCTION DE MONTRÉAL.

Incorporée par acte du Parlement

DIRECTEURS.

M. CASTLE, Ecr.

J. T. BRONDEGERT, Ecr.

J. M. TOBIN, Ecr.

JOHN LÆMING, Ecr.

ROBERT SCOTT, Ecr.

JOHN T. BADGLEY, Trésorier et Secrétaire

GEOUGE GRUNDY, Assistant-Secrétaire.

W. N. CRAWFORD, Notaire Public.

WILLIAM SPEARS, Inspecteur.

Actions de £100 et chaque souscription mensuelle de 10s. par action. Miso d'entrée, 2s. 6d. par action.

LE but de cette société est de permettre aux individus de placer leurs épargnes dans l'achat ou l'érection de bâtisses.

Un locataire dans l'espace de dix années paie à son propriétaire, en loyers, une somme égale à la valeur de la maison qu'il occupe, et cependant à l'expiration de ce temps, il n'a aucun intérêt dans la propriété. Mais en devenant membre de cette société, il peut acheter ou bâtir une maison par le moyen d'une avance ou prêt qui lui est fait dans ce but et pour cet objet, lequel prêt est repayable par installements mensuels, qui ne sont que peu de chose, s'ils sont plus considérables, que le loyer qu'il serait autrement obligé de payer, avec cet avantage qu'il devient propriétaire en dix ou douze ans, et fréquemment en bien moins de temps.

Le fonctionnement de la société est comme suit : chaque membre paie une souscription mensuelle de dix chelins pour chaque action de £100 qu'il a prise; ainsi celui qui possède une action peut emprunter ou acheter £100 et celui qui a pris cinq actions, £500, et ainsi de suite, en proportion du nombre d'actions qu'il possède. L'argent que la société aura à prêter, sera offert tous les mois au concoure, et alors chaque membre aura l'occasion d'acheter jusqu'au montant de ses actions.

L'emprunteur ou l'acheteur, avant de recevoir le montant, doit déposer les particularités de ses sûretés, qui seront examinées et visitées par l'Inspecteur, qui fera aussi l'investigation des titres, et si tout est satisfaisant, l'argent est avancé, chargé toutefois au taux de six pour cent par an. Si l'emprunteur désire bâtir, l'argent lui est avancé selon et suivant les progrès de la bâtisse.

La plus grande sécurité et protection contre tout risque est ainsi offerte aux capitalistes ou autant ou l'aucune autre sûreté que celle des biens de fonds du des bâtisses ne sera reçue.

(Toute sûreté personnelle, quelque bonne qu'elle soit sous tous les rapports, ne sera prise dans aucun cas), mais le grand objet principal de cette Association, est de procurer aux individus qui ont peu de revenus et des revenus limités, les moyens par lesquels ils puissent placer une partie de leurs épargnes, d'une manière sûre, avantageuse et profitable, et d'offrir à ces classes des motifs qui peuvent les exciter à des habitudes industrieuses et d'économie, dans l'espérance de pouvoir, avec leurs épargnes, se procurer pour eux-mêmes et leurs familles, de confortables maisons.

En conséquence de la période avancée de la Session pendant laquelle cette société a obtenu son acte d'Incorporation, les livres de la Société ne pourront être ouverts pour la transaction des affaires, avant le premier Octobre prochain. Mais les personnes qui désireraient profiter des avantages qu'elle offre peuvent se procurer des copies de l'Acte d'Incorporation et des règlements de l'Association en s'adressant à Wm. N. Crawford, Cécier, Notaire Public, rue St-Gabriel, qui recevra aussi les noms de ceux qui désirent devenir souscripteurs.

Avis.

Pour la commodité des souscripteurs à la Société Mutuelle de Construction, et autres personnes, le soussigné a ouvert un LIVRE de MEMORANDUM ou MEMORANDUM des particularités des lots vacants ou à vendre dans cette ville et ses environs. Les avantages de cette méthode, et pour le vendeur et l'acheteur, sont évidents et ceux qui désirent disposer des terrains, lots de terre, &c., sont respectueusement invités à fournir les descriptions, prix, &c., de leurs biens-fonds à

W. N. CRAWFORD, N. P.

No. 25, Rue St. Gabriel.

Mai 12.

PROSPECTUS
DE LA
REVUE de LEGISLATION
ET DE
JURISPRUDENCE.

—000—
REDACTEURS :

A Montréal, { MM. LOUIS O. LE TOURNEUX
et JOSEPH U. BEAUDRY.
RÉDACTEURS-CORRESPONDANTS.
A Québec, MM. Lelièvre et Angers.

DEPUIS un grand nombre d'années, le besoin d'une publication de la nature de celle que nous nous proposons d'établir, se fait vivement sentir dans cette partie de la Province du Canada. Dans ces derniers temps surtout, il faut bien l'avouer la Législation et la Jurisprudence, ont été et sont encore dans un tel état d'incertitude, qu'un semblable projet doit être favorablement reçu. Dans cette confusion, dans ce chaos de loix anciennes et nouvelles, l'avocat cherche en vain ces règles, qui doivent le guider dans l'examen des questions soumises à ses recherches. Il s'égare dans le dédale d'ordonnances et de statuts que la Législation multiplie chaque année. Il pourrait trouver dans des compte-rendus (*rapports*) des causes et des décisions des divers tribunaux de la Province, de quoi le guider à travers bien des difficultés; mais il n'y a pas de compte-rendus qui soient publiés. C'est pour remplir un si grand vide que cette Revue est fondée.

Rapporter fidèlement et avec soin les décisions des Tribunaux de première Instance et d'Appel du Bas-Canada, est un moyen sûr de contribuer à la stabilité et à l'uniformité de notre jurisprudence, caractères qu'il est si important de lui donner. En même temps une publication dont les colonnes seront ouvertes à la discussion des questions de Législation, de droit et de pratique doit être d'un haut intérêt non seulement pour l'homme de profession mais encore pour l'homme d'Affaires de tous les Etats.

C'est à la sollicitation d'un grand nombre de nos confrères que cette Revue est fondée. Nous les remercions de la sympathie qu'ils nous témoignent dès le début d'un travail aussi sérieux et aussi difficile que celui que nous entreprenons; mais pour qu'il soit intéressant et utile, ils doivent comprendre que nous ne pouvons seul en porter tout le poids. Dans un pays comme le nôtre, une publication spéciale, surtout comme celle-ci, ne peut réussir qu'par les efforts combinés de tous les différents membres de la profession. Nous nous adressons donc aux M.M. du Barreau; Ils nous doivent tous et chacun leur collaboration à une œuvre qui a pour but le bien de tous.

A ceux qui sont appelés à administrer la justice, et dont nous devons rapporter les décisions, nous demandons patronage et indulgence; nos travaux seront conduits avec conscience et exactitude et sans passion. Ils tendront toujours à perpétuer entre le Banc et le Barreau, ces bons rapports qui ne doivent jamais cesser d'exister entre eux.

Nous demandons encore le patronage et l'encouragement du public Canadien. Nous nous flattons qu'il appréciera à la valeur d'un œuvre d'une utilité générale et pratique, et qui peut produire de bien grands effets si on veut l'accueillir favorablement.

La Revue de Législation et de Jurisprudence paraîtra une fois par mois par livraisons de 48 pages gr. octavo, imprimées sur le meilleur papier et avec le plus grand soin typographique. Il pourrait arriver que quelques livraisons auraient plus et d'autres moins que ce nombre de pages, mais le propriétaire s'engage à donner dans l'année 12 livraisons formant 5 à 600 pages de matières.

Nous admettrons dans la Revue des Articles écrits indistinctement dans les deux langues.

L'abonnement sera de SIX piastres par an, payables après la publication de la première livraison.

Toutes lettres, communications, etc., doivent être adressées (affranchies) au Bureau de la Revue No. 31, Rue St. Gabriel, vis-à-vis l'Hôtel du Canada.

N. B.—La première livraison paraîtra le 1er Octobre prochain.

LOUIS O. LETOURNEUX,
Directeur-Gérant,
Propriétaire.

LETTRES D'ADHESION ET DE COLLABORATION.

A LOUIS O. LETOURNEUX, ECR. }
AVOCAT, &c. }

MONSIEUR,

Nous applaudissons à votre projet de fonder une Revue de Législation et de Jurisprudence, et nous l'approuvons sous tous les rapports. C'est une bonne et belle entreprise, qui rencontrera, nous l'espérons, tout l'encouragement qu'elle mérite, non seulement des hommes de profession, mais encore du public en général. Autant que nos loisirs nous le permettront, vous pouvez compter sur notre collaboration, comme sur nos sympathies les plus vives.

Montréal, }
Août 1841, }

Nous sommes, Monsieur,
avec considération,
Vos confrères,

Charles Mondelet,	A. N. Morin,
L. H. LaFontaine,	W. C. Meredith.
Sabrevois De Bleury,	H. Taylor,
T. Peltier,	P. Moreau,
C. S. Cherrier,	D. E. Papineau,
F. G. Johnson,	John Rose,
A. Buchanan,	A. Robertson,
N. Dumas,	F. Griffin,
Robt. MacKay,	L. V. Sicotte,
Joseph Bourret,	G. E. Cartier,
Lewis T. Drummond,	R. A. R. Hubert,
George DeBoucherville,	J. F. Pelletier,
A. A. Dorion,	Frederick T. Hall.
L. J. A. Papineau,	James Armstrong,
James Smith,	R. S. M. Bouchette,
S. C. Monk,	W. M. B. Hartley,
L. A. Olivier,	Rouer Roy,
A. Cross,	Guillaume Lévesque,
S. Bethune,	Robert Easton,
C. S. Burroughs,	J. M. Lamothe,
G. W. Wicksteed,	L. A. Leblanc,
J. Bleakley,	H. A. Andrews,
James Connolly.	

QUÉBEC, 3 septembre, 1845.

A Louis-O. LeTourneux, écr., }
Avocat, &c. }

MONSIEUR,

Le projet que vous avez formé de fonder une Revue de Législation et de Jurisprudence peut avoir de si utiles résultats pour notre société, que c'est avec plaisir que nous nous empressons de joindre notre adhésion et notre collaboration à celle des membres du Barreau de Montréal.

Nous sommes, Monsieur,
Avec considération,
Vos confrères.

H. Black,	E. Caron,
E. Duval,	C. Delagrave,
E. L. Montizambert,	L. A. Cannon,
Wm. McTavish,	C. Allyn,
J. B. Parkin,	F. R. Angers,
F. X. Rhéaume,	Hambly F. Cairns,
S. Lelièvre,	A. Stuart,
P. O. Chauveau,	F. M. Derome.
M. Tardiff est nommé agent à Québec pour les deux Revues.	

N. B.—Les Journaux de la Province qui reproduiront ce Prospectus pendant trois mois auront droit à un exemplaire de la Revue de Législation et de Jurisprudence.

Revue de législation et de jurisprudence.

LE soussigné donne avis aux souscripteurs et collaborateurs à la Revue de Législation et de Jurisprudence, que MM. LELIÈVRE ET ANGERS, avocats, sont les Rédacteurs-Correspondants de la Revue, à Québec, et qu'ils recevront et nous feront parvenir à Montréal, tous manuscrits destinés à la publication.
L. O. LETOURNEUX.

Montréal, 19 septembre 1845.

À LOUER Une MAISON confortable, faisant l'encoignure des Rues Craig et St. Dominique—

Il y a bains, fourneaux et cabinet d'aisance.

—Aussi—
Deux Magasins, ou Etudes.

S'adresser à
P. MOREAU.

7 juin.

Bureaux à louer.

UN appartement consistant en trois chambres spacieuses dans la maison vis-à-vis l'hôtel du Canada.

S'adresser à

LOUIS O. LETOURNEUX.

Montréal, 4 oct. 1845.

BUREAU D'AGENCE.

LE Soussigné informe respectueusement ses amis et le public qu'il est prêt à se charger, à son bureau No. 31, rue St. Gabriel, de toutes les affaires, que voudront bien lui confier les personnes qui ne peuvent les gérer elles-mêmes, pour cause d'absence, de maladie, ou autre. Il agira comme Syndic dans les faillites, comme arbitre, &c. &c.
27 sept. P. L. LE TOURNEUX.

ÉCOLE COMMERCIALE,
A 10s. PAR MOIS.

À dater du 7 du courant, TOUS LES SOIRS, excepté les dimanches et fêtes, de 5½ heures à 8½ heures, dans la Classe No. 3, de la Grande Ecole des Frères; (entrée: Rue Vitruv., No. 1.) avec l'autorisation du Séminaire, je donnerai à la jeunesse Canadienne française, un COURS d'Anglais, de Calcul Usuel, de Tenue des Livres, etc., etc., proportionné à la force et aux désirs des élèves et des parents, chez lesquels je pourrai donner aussi des leçons particulières de plusieurs langues et autres branches d'instruction.
H. L. SHARING,
de Londres.

3 juillet.

O BEAUCHEMIN,
RELIEUR,

25, Rue St. Gabriel, près du Canada Hôtel.

DR. D'ORSONNENS.

SECONDE porte à gauche sur la rue St. Louis, à son encoignure avec la rue Sanguinet.

CHARLES DE BOUCHERVILLE,
Docteur en Médecine,
RUE SANGUINET, No. 25.
FAUBOURG ST. LAURENT.

L. BOYER,
DOCTEUR EN MÉDECINE,
34 Rue St. Denis.

CHS. J. COURSOL,
Avocat,
Coin des Rues Ste. Thérèse et Ste. Thérèse.

LE DOCTEUR VALLÉE,
No. 2.
Grande Rue St. Jacques.

VIS-À-VIS LA BANQUE DE MONTREAL

A VENDRE
A CE BUREAU,
Le premier volume de la
REVUE CANADIENNE,
élegamment relié,
Prix 15 chelins.

M. Tardiff est chargé de l'agence de la Revue de Législation et de Jurisprudence et de la Revue Canadienne, à Québec.

LA REVUE CANADIENNE paraît le Samedi de chaque semaine. Elle formera, pour l'année, un volume contenant la matière de plus de dix volumes grands in-octavo. Le journal sera imprimé sur beau papier, et la partie typographique et matérielle sera sans reproches.

On s'abonne à la Revue Canadienne, au bureau du journal, no. 7 rue St. Nicolas, ou aux bureaux du Rédacteur-en-chef, no. 31 rue St. Gabriel, vis-à-vis l'Hôtel du Canada, de Mme. St-Julien; et chez MM. Fabre et Cie., et C.P. Leprohon. Libraires de cette ville.

Un an 20 chelins.

Six mois 10 ..

Trois mois 5 ..

LOUIS O. LE TOURNEUX,
Rédacteur en chef et Propriétaire.

MONTREAL.

IMPRIME PAR LOVELL ET GIBSON.